

ABONNEMENTS:

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Publication et Administration: RUE SAINT-JACQUES MONTREAL. TEL: UNES. AL. MINISTRATION: Main 7464. REDACTION: Main 7460.

FAIS CE QUE DOIS!

A PROPOS D'IMMIGRATION

QUELQUES CHIFFRES

Les dépêches de ce matin indiquent que le chiffre des immigrants atteint, pour les dix premiers mois de l'année officielle (1er avril 1911-1er février 1912) les 300,000—exactement 300,705, soit une augmentation de 15 p. sur les dix mois correspondants de l'année précédente.

Pour saisir toute la portée de ces chiffres, il est bon de les comparer avec ceux qui viennent de publier le commissaire général de l'immigration aux Etats-Unis.

D'après le rapport de ce haut fonctionnaire il est entré aux Etats-Unis, pendant l'année 1910-1911, 878,587 immigrants, soit 162,983 de moins que l'année précédente, qui accusait un total de 1,041,570.

Ainsi, de la comparaison des chiffres officiels les plus récents, il résulterait que l'immigration aux Etats-Unis diminue dans une proportion sensiblement égale à l'augmentation qui se manifeste chez nous, et que notre immigration probable de cette année représentera 40 p. à peu près de l'immigration américaine pour 1910-1911, tandis que notre population totale est à peine la dixième de celle de nos voisins.

Et cependant ceux-ci considèrent que l'immigration est l'un des plus gros problèmes d'ordre économique et social auxquels ils aient à faire face. Le commissaire-général discute cette question sous toutes ses faces, et son rapport se termine même par un projet de refonte de la loi sur l'immigration. Les esprits les plus sérieux voient dans le chiffre de l'immigration, dans la quantité des éléments nouveaux qui viennent tomber dans le creuset américain, l'un des faits les plus gros de conséquences.

S'il en est ainsi dans un pays où l'immigration représente à peine plus d'un pour cent du chiffre total de la population, qu'en sera-t-il chez nous où elle correspond presque, cette année, au cinquième de la population actuelle?

M. Monk disait aux Trois-Rivières, le 6 août dernier dans le remarquable discours qui servit de préface à la campagne électorale: "L'immigration devrait être l'objet de toute notre sollicitude. Le système actuel, erroné et défectueux, où des sommes folles sont dépensées pour le profit du patronage, s'il n'est pas réformé sans délai, nous prépare pour l'avenir les plus formidables problèmes. Déjà ils s'annoncent au milieu de nous."

Les chiffres comparés de l'immigration canadienne et américaine soulignent d'un trait brutal cette réflexion d'un clairvoyant observateur.

Omer HEROUX.

Le socialisme allemand et la paix européenne

La malaise intense qui règne dans les milieux internationaux ramène l'attention sur le résultat des dernières élections allemandes et sur la composition du nouveau Reichstag, actuellement en session. Le triomphe tapageur des socialistes a jeté l'inquiétude partout. En France comme en Angleterre, l'on craint que la menace d'un péril dynastique ne porte l'Empereur à chercher une diversion dans les provocations à la guerre, espérant calmer la crise intérieure en jetant le trouble chez les nations étrangères.

D'après les rapports définitifs, le chiffre des votes obtenus par les socialistes est de près de 5,000,000 sur 12,000,000 de voix enregistrées. C'est une augmentation d'un million depuis les élections de 1907. Avec quatorze mandats, le parti socialiste devient le plus nombreux au Reichstag.

Et si les sièges étaient répartis proportionnellement aux suffrages, sa victoire eût été bien plus grande encore, écrit Henri Bazire, dans "La Libre Parole" de Paris. L'électeur disait avant le scrutin: "Le nombre des voix nous importe plus que celui des sièges." Il a le droit d'être satisfait, lui qui a poussé l'insolence du triomphe jusqu'à se faire élire à Potsdam, en plein ciel impérial. Qui est-ce qui prévoit une telle suite à l'histoire du Meunier Sans-Souci?

La presse allemande a été très intéressante à suivre ces jours derniers, ajoute M. Bazire. Autant de cloches, autant de sons, peut-on penser? Non point. Si les sons furent un peu différents au début, ils eurent tôt fait d'atténuer leurs discordances, et de se carillonner unie l'oreille ne perçut plus bientôt qu'un glas: celui de l'omnipotence impériale.

Les foules conservatrices elles-mêmes renoncèrent à atténuer le désastre: "Déjà nous avons vu l'impérialisme dans les droits de l'Empereur," écrit la "Post", sa puissance s'émietle. Quelle réplique, en effet, le peuple allemand vient d'adresser au fameux discours abstrait de Koenigsberg, où l'Empereur évoquait le droit divin et se déclarait "indifférent aux manières de voir du jour!"

De son côté, le comte Albert de Mun écrivait dans la Gazette du 16 janvier:

Le nombre des députés élus au premier tour et qui, après le second, sera probablement tout près de la centaine n'est d'ailleurs qu'un élément de la question. Ce qui est plus grave encore, c'est le chiffre de voix obtenues par les socialistes: quatre millions deux cent cinquante mille, un million de plus qu'en 1907. Dans la ville de Berlin, avec ses faubourgs, l'augmentation est de plus de cent vingt mille. Le chef et le bénéficiaire du parti socialiste, allemand, M. Singer, ne recueillait que quatre-vingt-deux mille voix. Son successeur est élu avec plus de quatre-vingt-neuf mille.

Ces chiffres sont donnés hier matin, avec un orgueil naturel, par M. Bracke, dans "l'Humanité", et il ajoute cette constatation très précise, et que je crois très juste: "C'est une défaite sanglante pour l'impérialisme." Voilà bien, en effet, le nœud de la question et ce qui rend, bien plus que le nombre des élus, singulièrement grave. Je ne crois même pas qu'il suffise de parler ici de l'impérialisme. Ce qui est en cause, c'est la domination, l'hégémonie de la féodalité prus-

sienna, et c'est par là que la situation de l'Allemagne est grosse de menaces.

Et M. de Mun ajoutait en conclusion, citant "L'Esprit public en Allemagne", de M. Henri Moysset:

Le suffrage censitaire envoie au Landtag prussien une majorité conservatrice qui est accusée de peser de plus en plus sur le Reichstag: quatre-vingts députés du Landtag prussien sont, en effet, membres du Parlement d'empire, qu'une répétition de la politique prussienne. Or, les intérêts de la majorité du peuple allemand ne concordent pas avec ceux des hobereaux, producteurs de blé."

Dans ces derniers mots, qui soulèvent, à la fois, une question économique, très profonde, et une question sociale plus profonde encore, réside tout le problème que l'Europe sera peut-être bientôt seule capable de trancher au profit de la Prusse.

Qui sait ce que peut apporter, avec elle, la "vague rouge" qui déborde sur le Reichstag? Sans doute, les deux grandes forces internationales qui se disputent le monde, l'Internationale financière et l'Internationale ouvrière, peuvent, par une conjonction dont s'étonneront ceux-là seuls à qui échappe la nature de ce double collectivisme, se rencontrer pour empêcher la guerre. J'aurais dit à la Chambre, et je le crois.

Mais avant que toutes deux aient conduit les nations aux grandes transformations où se heurtent leur formation, d'autres événements, plus proches et plus certains, se préparent à nos portes. Le roi de Prusse est, au milieu de l'Allemagne artificielle, unifié, le défenseur naturel, obligé, de l'ordre féodal contre la démocratie grandissante. Par sa mission historique qu'il proclame l'année dernière, en un langage mystique, à Koenigsberg, qu'en son nom le chancelier de l'Empire affirmait, le 26 novembre 1910, devant le Reichstag, il est tenu de soutenir les droits de la noblesse prussienne, étroitement liés aux siens, qui forment le point d'appui de la monarchie des Hohenzollern.

La guerre peut sortir de là, dans quelques mois, comme un coup de tonnerre. Elle trouvera, en Allemagne, des cœurs préparés, des armées fourbies, des munitions accumulées, des transports assurés. Qu'il en soit dit même chez nous: Les gardiens de la défense nationale n'ont plus le droit d'avoir d'autre pensée.

Pour étayer ces conclusions alarmantes, M. de Mun avait cité les paroles d'un député du Reichstag, écrivain dans la Gazette Nationale:

Nous avons une affaire à régler avec la France: c'est là le cri d'alarme qui l'a fait faire réentendre dans la conscience nationale de notre peuple. "Quand la France tremblera pour son existence nationale", toutes les passions germanophobes de nos bons amis et voisins se calmeront comme par enchantement. Nous avons besoin d'augmenter considérablement notre armée, parce que c'est en passant sur la France que nous pourrions atteindre la toute coalition ennemie de l'Allemagne."

Et cette autre déclaration "qui n'est point du premier venu, et qui mérite aussi quelque attention": "C'est au cœur de la France que nous irons, dit un autre membre du Reichstag, dicter nos conditions à l'Angleterre."

On me pardonnera ces citations un peu longues. Elles me paraissent caractéristiques de l'état d'esprit qui règne en Europe, comme le discours de M. Winston Churchill,

BILLET DU SOIR

COMMENT SE VENGER.

"Tout charlatan se tambourine" a écrit Béranger. La "Presse" fait une réclame bruyante autour de son tirage, et la "Patrie" exaspérée, croit relancer sa rivale, en nous faisant connaître à pleines pages, les noms de ses abonnés "exclusifs."

C'est certes un procédé "exclusif", dans les méthodes agressives ou défensives des journaux à gros tirage, mais c'est une sottise de plus, au compte du journalisme jaune en notre pays.

Figurez-vous maintenant, que pour confondre la "Patrie", la "Presse" s'aviserait de nous révéler les noms et adresses de ses abonnés "exclusifs". La grosse commère ne le fera pas cependant, car malgré ses légèretés d'esprit, elle a trop soin de sa caisse, pour nous donner les noms des malheureux, qui la font vivre.

La "Patrie" veut se venger de la "Presse", elle veut avoir champ libre pour l'acquisition d'une nombreuse clientèle de lecteurs.

Nous lui suggérons humblement un moyen.

Que le journal de M. Louis-Joseph consacre donc ses ressources financières et l'esprit de ses rédacteurs à épurer le goût de ses abonnés par une sobriété d'information et une culture plus forte de l'esthétique.

Tout le monde alors s'en réjouira, les abonnés ne seront plus "exclusifs", mais nombreux, et grâce à lui, une nouvelle page aura été écrite dans l'histoire du journalisme canadien.

Léon TREPANIER.

Sur le Pont d'Avignon....

On prie le fonctionnaire responsable de vouloir bien faire mettre une inscription française sur la porte du tribunal des jeunes délinquants.

Le français n'est pas encore tout à fait banni de notre bonne ville de Montréal.

La même observation vaut pour la Compagnie de Téléphone Bell qui continue à se moquer de ses clients français avec une superbe désinvolture.

Voici que Yuan-Shi-Kai prétend maintenant que la république est la meilleure forme de gouvernement et qu'il ne permettra jamais le rétablissement de la monarchie en Chine. Il serait vraiment intéressant de savoir quel est, en définitive, le rôle joué par ce personnage dans les affaires de Chine. Il paraît avoir fait payer cher à la monarchie la disgrâce qui l'atteignit jadis.

La république portugaise vient de jeter hors de leurs diocèses deux autres évêques.

Naturellement, puisque la révolution s'est faite au nom de la liberté. M. Prévost voudrait savoir quand M. Gouin fera les élections. La réponse est simple: Quand il trouvera que cela fait son affaire, et il en sera ainsi tant que nous n'aurons pas le système des élections à date fixe.

L'article de M. Bourassa

Par suite d'un retard dans l'expédition, l'article de M. Bourassa doit être forcément remis.

Le voyage du "Montcalm"

Québec, 14. — Le "Montcalm" est en route pour Québec, après un voyage heureux dans le Golfe, et est attendu ici cet après-midi, entre quatre et cinq heures. Il a quitté la baie Ellis hier matin et est passé aux Sept Îles à 4 heures 30 hier après-midi. A 9 heures ce matin, il a été signalé à la Rivière du Loup. L'hon. M. Hazen et l'hon. M. Pelletier ont envoyé le télégramme suivant à M. T. Bédard, agent du département à Québec, au sujet du voyage du brise-glace: "Veuillez présenter au capitaine et aux officiers du "Montcalm" nos plus sincères félicitations pour l'heureux voyage qu'ils viennent de faire à l'île d'Anticosti, en dépit des difficultés de la navigation d'hiver qu'ils n'ont pas craint d'affronter dans leur course. (Signé) J. D. HAZEN, L. P. PELLETIER

chill, à Glasgow, était destiné à faire pièce à celui de Guillaume II annonçant aux députés qu'il comptait leur demander de nouveaux crédits pour l'armée et pour la marine, "l'augmentation des armements étant indispensable." Bientôt, sans doute, nous aurons des nouvelles officielles de la promenade diplomatique de lord Haldane, à Berlin. Peut-être apprendrons-nous alors que les rapports internationaux se sont momentanément détendus. Mais tant que la marée montante du socialisme menacera le trône du Kaiser, l'on ne peut guère s'attendre à ce que la paix de l'Europe soit définitivement assurée.

Uldéric TREMBLAY.

Docteur en histoire Une brillante idée

Il y a quelques années, M. l'abbé Desrosiers, aujourd'hui assistant-directeur de l'École Normale Jacques-Cartier, avait ouvert une porte nouvelle en conquérant, devant l'Université de Paris, la licence en histoire.

Cet exemple a porté ses fruits, d'après une dépêche, qui nous arrive de Belgique: un Canadien-français vient d'y prendre, avec la mention grande distinction, le titre de docteur en sciences morales et historiques. C'est la première fois que pareil diplôme est décerné à l'un des nôtres. L'Université de Louvain doit être aussi heureuse du résultat que le titulaire lui-même.

Ce titulaire est professeur de l'une de nos maisons d'enseignement secondaire, M. l'abbé Joseph Laferrière, à qui ce bonheur vient d'échoir, enseigne depuis une douzaine d'années au Séminaire de St-Hyacinthe. Il y aura cinq ans bientôt, il quittait sa chaire pour parfaire ses études supérieures dans les grandes universités d'outre-mer. Il partagea ses deux années de travail à Rome entre la philosophie, qui lui rapporta le titre de docteur, et l'histoire romaine occupa toute sa deuxième année de cours.

Il partit ensuite pour Louvain, en vue de s'y adonner à l'histoire universelle. En 1909 il obtint le diplôme de bachelier, en 1910 celui de candidat au licencié. Le 8 février dernier, il se présentait une dernière fois devant ses juges pour le doctorat et sortait de la soutenance après avoir atteint le résultat que nous avons dit.

En attendant que le journal de la jeunesse belge nous apporte le récit de la séance, nous extrayons d'une plaquette, publiée par l'Université de Louvain, quelques renseignements intéressants.

M. Laferrière avait à soutenir les assertions d'une thèse fondamentale et à exposer quatorze thèses complémentaires. Son ouvrage a pour titre: Etude sur Jean Duvier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran (1581-1643). Quant aux quatorze propositions qui l'accompagnent, la plaquette en fournit l'énumération suivante:

- 1. En histoire, on ne peut jamais arriver à une certitude d'évidence interne.
2. M. Seignobos (1) rejette à tort l'existence du miracle en histoire, sous prétexte que "la méthode historique indirecte ne vaut jamais les méthodes directes des sciences d'observation" et que "la notion même de miracle est métaphysique."
3. Pour discerner les actes authentiques des actes qui importent d'écarter avant tout la question de l'existence de Dieu; de même, pour expliquer les actes faux, il n'importe pas moins de concentrer les études autour de la question du destinataire. C'est ce que montrent la raison et l'expérience.
4. A l'époque mérovingienne, l'Eglise et l'Etat français reconnaissent la juridiction spirituelle de l'évêque de Rome comme chef suprême de l'Eglise catholique.
5. Pépin et Charlemagne n'ont pas créé le pouvoir temporel des papes; mais ils l'ont agrandi et consolidé.
6. C'est par l'influence de l'Eglise que les serfs du moyen-âge furent mis en possession du droit de construire mariage et de fonder une famille.
7. Malgré la violence exercée par le peuple romain durant le concile de 1378, le Collège des cardinaux semble avoir accepté, pendant les premiers mois du pontificat d'Urban VI, l'élection de ce pape comme un fait accompli.
8. La "Pragmatique sanction de saint Louis" est un faux, composé probablement pour appuyer les prétentions gallicanes et la "Pragmatique sanction de Bourges"; elle a été mise en circulation entre les années 1338 et 1350.
9. Bien qu'Erasmus ait attaqué vivement le clergé et les tendances théologiques de son époque, ce serait méconnaître son mérite et mal comprendre ses réformes projetées, que de prétendre que le savant humaniste ait conçu, fit-ce même au commencement de ce réformateur, une réforme schismatique.
10. Quelles que soient les sources dont s'est servi saint Innoce de Loyola pour composer ses "Exercices spirituels", on aurait tort de dénier à son œuvre une réelle et puissante originalité.
11. Les "Lettres chrétiennes et spirituelles" de Messire Jean Duvier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, écrites par Robert Arnauld d'Andilly, ne représentent pas exactement la doctrine de ce réformateur.
12. Le livre "De la fréquente communion", publié par Antoine Arnauld, en 1643, n'exprime pas une doctrine nouvelle, mais reproduit en réalité et défendait les doctrines déjà anciennes de l'abbé de Saint-Cyran, à l'inspiration et à l'influence duquel ce livre est dû.
13. Les gouverneurs français du Canada, de 1680 à 1714, ont fait un acte humanitaire en s'alliant aux Indiens amis pour combattre les Iroquois.
14. C'est grâce à la loyauté des Canadiens-Français que l'Angleterre a pu conserver sa belle colonie du Canada.

A la Chambre de Commerce de Québec

(Service particulier)

Québec, 14. — La Chambre de Commerce de Québec a adopté hier une résolution demandant au gouvernement de faire l'achat d'un brise-glace encore plus fort pour continuer les expériences sur la navigation d'hiver dans le golfe et une autre exprime l'opinion qu'il serait d'intérêt national que le gouvernement s'occupât d'assurer le maintien du trafic entre Québec et le Labrador pendant les mois d'hiver.

La Chambre de Commerce a été saisie hier, à sa séance régulière d'une résolution recommandant la construction d'une grande route nationale depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique; vu son importance, la résolution a été référée au conseil pour étude.

Le gouvernement rembourse Québec

(Service particulier)

Québec, 14. — Le maire Drouin a reçu hier soir, un télégramme de l'honorable M. Pelletier, le félicitant de sa réélection et l'informant que le chèque au montant de \$300,000 étant le remboursement de la souscription de la ville pour le port de Québec, est en route pour Québec. Le télégramme dit aussi que le gouverneur-général a signé l'ordre en conseil approuvant les plans du nouveau pont Dorchester.

On jugera, par cette simple énumération, du sérieux d'un pareil examen. Nous enregistrons d'autant plus volontiers ce succès d'un des nôtres, que M. Laferrière est un jeune et que de plus, à deux reprises l'an dernier, malgré ses occupations, il a donné au Devoir des articles sur la musique et le congrès des missionnaires.

Maintenant que la voie est tracée, nous espérons que beaucoup de nos jeunes professeurs voudront y marquer le pas à la suite du premier docteur canadien en histoire.

PAUL MOREAU.

LETTRE D'OTTAWA

La Commission du Tarif. — Le Bill de M. Choquette au Sénat. — Il est remis au vingt-deux. — Une question de M. Lamarche.

Ottawa, 13. — Le Sénat a remis à jeudi prochain, le 22, la discussion du bill de M. Choquette, relatif au rappel de la loi de la marine. Et la Chambre a discuté presque tout le jour le bill de la commission du tarif. Ceci fait que nul incident n'a marqué le cours de la journée. On ne croit pas, du reste, que les séances du reste de la semaine soient fort mouvementées. Car les mesures au programme de ces jours-ci n'en sont pas qui puissent provoquer de longs et vivants débats. Mais sait-on jamais si deux députés ne se diront pas, à propos de rien, des gros mots qui en appelleront de plus gros et précipiteront une scène comme il en arrive parfois?

Clause à clause, le bill de la commission du tarif s'achemine vers la troisième lecture. Le ministre n'accepte nul amendement. Et les deux partis discutent les textes, tantôt pour les approuver, tantôt pour dire qu'ils ne sont pas ce qu'ils devraient être. C'est ainsi que M. Guthrie croit que les commissaires ne devraient pas être sous la direction exclusive du ministre des finances. Il ne veut pas aussi du secret des enquêtes, et désirerait que cette commission entendit des plaintes et fit ses rapports au parlement. A quoi M. Borden réplique que la commission n'est pas secrète et qu'elle fera des rapports ouverts au membre du parlement. M. Laurier, de son côté, insiste sur la nature de ces rapports; et M. White rappelle que l'ancien premier ministre, en 1908, au banquet de l'Association des Manufacturiers Canadiens, leur permettait une commission d'enquête sur les lainages manufacturés au pays et sur ceux manufacturés en Grande-Bretagne, et que M. Laurier, en cette occasion-là, avait aussi aux manufacturiers qu'il n'avait guère d'opposition à une commission du tarif permanente. Au reste, dit M. Foster, le ministre n'entend pas diminuer sa responsabilité, en donnant à la commission qu'il organise maintenant le pouvoir de faire certaines enquêtes et de réunir certaines statistiques. M. Schaffner, un député conservateur manitobain, affirme que les cultivateurs, surtout dans l'Ouest, se plaignent de payer trop cher les produits manufacturés, tandis que les manufacturiers prétendent ne pas faire de grands profits. Cette commission, dit-il, sous la surveillance du ministre des finances, nous dira ce qui en est de cette affaire, et quelle des deux parties a raison de se plaindre. Et M. White, finalement, affirme que les agriculteurs tout comme les manufacturiers pourront consulter cette commission et lui demander de faire des enquêtes sur des points déterminés. La soirée se passe à discuter divers détails de cette mesure et cela, en somme, n'offre guère d'intérêt.

Au Sénat, tout le monde prévoyait que M. Choquette pourrait discuter aujourd'hui même son bill sur le rappel de la loi de la marine. Il n'en a rien été. Dès le début de la séance, un peu d'animation et beaucoup de visiteurs donnent au Sénat un aspect intéressant qu'il n'a guère, d'habitude. Des gens assis dans les tribunes s'obtiennent même jusqu'au point d'échapper un chapeau qui manque de coiffer le sénateur Jaffray, paisiblement assis à son fauteuil. Et, cinq ou dix minutes plus tard, comme le sénateur Costigan se lève et va sortir, il s'embarrasse les pieds dans un siège, et tombe lourdement à terre. Ses voisins l'entourent vite, et lui aident à se relever; il n'a nulle blessure, et, en riant, il gagne la porte, tandis que tout le monde se remet de l'émoi causé par cette chute qui eût pu être dangereuse pour un vieillard.

Au début de la séance, M. le sénateur Choquette dit avoir lu dans les journaux une entrevue où M. Loughheed, le leader conservateur du Sénat, déclare qu'il ne croit pas que le ministre permette à un simple sénateur de demander le rappel de la loi navale; et il demande à M. Loughheed si ce que les journaux rapportent est bien authentique. "Je vais vous le dire, lors de la seconde lecture de votre bill," répond M. Loughheed. Ce n'est pas ce que M. Choquette veut, et il insiste afin d'avoir une réponse claire. Mais M. Loughheed est aussi Normand et aussi tenace que lui, et ne se commet point, ni ne donne tout de suite une réponse à M. Choquette.

La séance se passe sans que la mesure relative au bill de la marine en vienne à sa seconde lecture; vers les six heures moins cinq, après que "nos honorables sénateurs", comme dit le grimoire officiel, ont parlé de deux ou trois affaires quelconques, le secrétaire en vient enfin à la fameuse mesure de M. Choquette. "Il est trop tard pour que nous discutions cette affaire aujourd'hui, mais je voudrais savoir du ministre, tout d'abord, quelle attitude il entend prendre à l'égard de ce bill, et s'il est prêt à faire connaître à cette session-ci sa politique navale," demande le sénateur de Québec. "Le ministre ne peut faire, pour le moment de déclaration officielle, quant à sa politique navale," répond M. Loughheed. M. Choquette insiste, M. Loughheed tient bon, et M. Choquette, finalement, déclare qu'il ne sera pas au Sénat demain, car il lui faut être à Québec pour le reste de la semaine. M. Loughheed voudrait faire remettre le bill à jeudi. M. Choquette ne l'entend pas ainsi, et, d'accord, les deux parties décident d'en ajourner la discussion au jeudi, 22 du courant. L'affaire reste là pour le moment.

Il paraît que le sénateur Choquette n'aura d'autre partisan de son bill, au Sénat, que M. Cloran. Les libéraux ne veulent pas voter contre cette mesure, parce que cela leur paraît se déjuger de leur attitude d'il y a deux ans, où ils votaient le bill actuel de la marine. De leur côté, les conservateurs n'entendent pas faire d'embaras au cabinet, trouvent qu'il est impossible de rappeler cette loi sans lui substituer tout de suite un autre texte, et, de la sorte, sont aussi hostiles à la mesure de M. Choquette. M. le sénateur Legris, lui, trouve que le ministre a agi raisonnablement jusqu'ici et qu'on ne saurait le presser avant qu'il ait obtenu l'opinion de l'Amirauté. Et c'est aussi l'opinion de plusieurs adversaires de la loi navale au Sénat. Il ne paraît donc pas osé de dire que M. Choquette n'aura guère de succès; d'autant plus que plusieurs conservateurs le soupçonnent de n'avoir proposé le rappel de la loi navale que dans le but de taquiner le ministre. Et les partis politiques, au Sénat tout comme aux Communes, ont leurs entêtements et leurs obstinations. Si le Sénat discute jeudi prochain le bill de M. Choquette, nous saurons au moins l'avis du gouvernement, qui n'a pas l'air pressé de le donner à cette session-ci.

Mais, aux Communes, il y a la résolution Sévigny, fort commentée, par tous les journaux du pays. On lui reproche d'être "venue trop tard dans un monde trop vieux." Et M. Sévigny, d'autre part, se fait fort de saisir la Chambre de sa motion, dès avant la fin de cette session-ci. Cet après-midi, il a eu une entrevue avec M. Borden, probablement à ce sujet. Les autres députés ont hâte de savoir quel succès M. Sévigny aura avec sa fameuse proposition; aussi, dès ce soir, M. Lamarche, le député conservateur-nationaliste de Nicolet, pose au ministre la question suivante: "Est-ce l'intention du gouvernement de fournir aux députés de la Chambre des Communes l'occasion de discuter la résolution de M. Sévigny, relative au rappel de la loi concernant le service de la marine du Canada, (9-10 Edouard VII, chapitre 43) en inscrivant ou en faisant inscrire la dite résolution comme premier ordre du jour d'un jour déterminé de la présente session? 2o.—Est-ce également l'intention du gouvernement de permettre à la Chambre de se prononcer là et alors sur le mérite de cette résolution par un vote donné soit pour, soit contre son adoption?"

La question est claire. La réponse le sera-t-elle autant? Il semble acquis que le ministre ne veut pas du tout entendre parler du rappel de la mesure Brodeur avant de pouvoir lui substituer un autre texte, dont il ignore encore lui-même la portée et le caractère général. Il y aura fort à faire, si les partisans du rappel immédiat de la loi navale veulent gagner leur point; car la force d'inertie du ministère, à ce sujet, semble avoir emporté tout mouvement favorable au rappel immédiat, parmi le plus grand nombre des députés de la droite. Quelques-uns, cependant, persistent dans leur attitude; mais l'on ne saurait dire si leurs efforts déclancheront le mécanisme et mettront en marche la machine parlementaire. Elle est fort lourde à mouvoir, et le principe moteur, à l'intérieur n'apparaît pas avoir encore réussi à la faire bouger.

Georges PELLETIER

LETTRE DE QUÉBEC

L'EXTENSION DU SUFFRAGE

Québec, 13.—Quelque chose d'intéressant à la Chambre, cet après-midi? Me demandait un ami au moment d'entrer à l'assemblée. Rien que je sache, mais il arrive souvent que l'intérêt surgit au moment où l'on s'y attend le moins. Et c'est bien le cas aujourd'hui encore. La séance s'ouvre monotone et routinière. Une dizaine de députés se levant les uns à la suite des autres, déposent des projets de loi privés. "J'ai l'honneur de faire motion qu'il me soit permis de présenter un bill," etc., dit le député qui remet un papier au page. Celui-ci va le porter à l'orateur. L'orateur répète la proposition dans les deux langues, en ajoutant après: adopté, carried. Après l'un, c'est l'autre. Et ça dure comme cela plusieurs minutes, suivies d'un petit silence durant lequel l'orateur regarde à droite et à gauche, histoire de s'assurer si la puissance législative des représentants du peuple est à bout d'haleine. Puis il annonce que l'on passe aux mesures ministérielles. Il y en a d'importantes et d'ardentes. M. Gouin choisit le No 9. C'est ici que commence l'intérêt. Le No 9, c'est le projet d'amendement à la loi électorale; écoutons bien le premier ministre qui va l'expliquer.

Aujourd'hui tout électeur a droit à autant de votes dans la province qu'il a d'intérêt suffisant par comté. C'est le vote plural. A l'avenir il n'aura droit qu'à un seul vote, dans toute la province et ce vote il devra le donner dans l'arrondissement où il demeure. S'il arrive qu'il demeure dans la division St-Jacques et que sa qualification existe dans la division St-Laurent ou qu'il vive dans Laprairie et qu'il possède dans Soulanges, on ne l'inscrira que dans St-Jacques et Laprairie, sur la foi d'un certificat du secrétaire-trésorier de la municipalité où il possède.

Actuellement il faut posséder une propriété de \$300 dans les villes et de \$200 à la campagne pour être qualifié à voter; à l'avenir il suffira d'être propriétaire. De même, les locataires qui paieront \$30 dans les villes et \$20 ailleurs pourront être inscrits quelle que soit la valeur de la propriété qu'ils habitent.

Les prêtres qui ne peuvent être inscrits actuellement qu'après deux mois de résidence, le seront sans délai, au moment de la confection de la liste. Tous les instituteurs, qu'ils soient ou non sous la juridiction des commissions scolaires auront droit à l'inscription.

Tous les fils de propriétaires, tous les fils de locataires auront droit de vote, peu importe la valeur de la propriété paternelle. Toute personne connue comme rentière aura le même droit sans être tenue de dire le chiffre de sa rente. Les navigateurs seront électeurs aussi, pourvu qu'ils aient \$100 valant de chaloupe, voile, agrès, etc. Enfin, quiconque gagnera dix piastres par mois sera de droit électeur.

Les listes se feront comme d'habitude à l'automne dans les campagnes et à certaines dates déterminées dans les villes, mais la prochaine confection ne vaudra pour fins d'élections qu'à partir du 1er avril 1913, afin que le nouveau système vienne en vigueur partout à la même date; c'est-à-dire que les listes actuellement en force vaudront en cas d'élections jusqu'au 1er avril 1913.

Voilà. A ces explications, M. Gouin n'ajoute qu'un mot: Sherbrooke, à sa propre demande, sera inscrite au nombre des villes dont l'inscription électorale se fera par un bureau spécial.

Pour le moment, M. Teller se contente de remarquer que le droit de suffrage restant basé sur la propriété, il n'a pas d'objection à la deuxième lecture, mais il se réserve de discuter la mesure plus en détail et même de différer s'il y a lieu, en comité et en troisième lecture.

M. Bourassa considère le projet une réforme dans le sens de l'avancement d'un côté et une tentative plutôt timide de l'autre, en ce qu'elle ne paraît pas indiquer la détermination du gouvernement de fixer une fois pour toutes le principe du droit de suffrage. Jusqu'à présent la base de notre système de suffrage a été la propriété encore qu'on l'ait assez souvent entamée précisément à cause de cette hésitation à choisir entre les deux courants qui se sont partagés les pays constitutionnels depuis que le régime parlementaire, sortant du Royaume-Uni, s'est étendu à presque tout le monde civilisé.

L'analyse de l'article 2 du projet démontre que nous ne sommes pas loin du suffrage universel. En fait il sera bien difficile de dire, après l'adoption de cette loi, quels sont ceux qui ne sont pas électeurs dans la province de Québec. Pourquoi ne pas décréter tout de suite que dans la province de Québec, tout sujet britannique, sain d'esprit, aura droit de vote. Cela ne veut pas dire que nous érigeons le suffrage universel en dogme, et que nous le regardons comme la source pure et sans tache de tout pouvoir. Au contraire, l'on peut croire que si la France a subi tant de commotions sans trouver une assiette stable, cela est précisément dû au manque de courage de ses gouvernements qui n'ont pas osé choisir entre les dogmes révolutionnaires et les idées de ceux qui ne voulaient rien oublier, en d'autres termes, qui ont fait une fausse application d'un système qui convenait à d'autres peuples oubliant, pour employer une comparaison vulgaire, que la redingote ne convient pas toujours à celui pour qui elle n'a pas été taillée. Mais ici où nous ne sommes pas partagés par les mêmes conflits sociaux, pourquoi ne pas adapter au suffrage universel les enseignements d'une saine tradition conservatrice telle que mise en pratique par la Belgique? Par certains côtés la Belgique ne diffère pas beaucoup de nous. Comme nous, elle est habitée par une population mixte. Son histoire nous montre qu'elle a été comme nous, le théâtre des conflits physiques et intellectuels de deux grands peuples et par ses contacts, elle partage en quelque sorte, la mentalité des trois grands peuples qui dirigent la civilisation moderne, l'Angleterre, la France et l'Allemagne. Et c'est pourquoi elle met à la base de son système électoral le principe libéral du suffrage universel et qu'elle le dose de la tradition conservatrice qui reconnaît la compétence sociale et économique. Avant même que le sort des armes eût décidé la révolution des colonies américaines, Burke disait que cette guerre ne pouvait se régler que par la conciliation, parce que il y a deux principes pour lesquels les Anglais ne cessent de se battre: la jouissance de la liberté individuelle et le contrôle de l'emploi de leur argent. Par le suffrage universel, vous reconnaissez au citoyen le droit à sa liberté individuelle et par la compétence sociale vous développez en lui la notion de son importance et de sa responsabilité dans le corps social. Tout en reconnaissant que le suffrage universel est le seul système logique avec la représentation parlementaire, M. Bourassa croit qu'il est bon d'en prévenir les dangers par la reconnaissance de la compétence sociale, de la compétence économique et, quand il y a lieu de la compétence intellectuelle. Compétence sociale: tout homme âgé de 21 ans a droit de vote, mais s'il prend femme, s'il s'engage devant Dieu et devant les hommes par un contrat qui accroît ses responsabilités et ses obligations, s'il fonde un foyer d'où sortiront des enfants qui fortifient le pays, l'Etat lui témoigne sa reconnaissance en lui donnant une voix additionnelle dans la direction des affaires du pays. Et si à ce titre de père de famille, il en ajoute un autre, celui de propriétaire, c'est-à-dire d'intérêt direct dans le développement économique de son pays, l'Etat reconnaît encore son mérite en lui donnant un deuxième vote. Et dans cette province où nous avons tant d'intérêt à posséder le sol, avec nos forêts d'accès difficile et de défrichement pénible, il me semble que l'Etat ferait oeuvre utile en disant au jeune père de famille qui s'attache au sol: puisque tu augmentes ta province, puisque tu es ici pour acquiescer des richesses que tu pourras peut-être avoir plus facilement ailleurs, nous voulons t'en tenir compte. Quant à la compétence intellectuelle, M. Bourassa n'insiste pas pour le moment, parce que s'il y a des hommes supérieurs dans toutes les professions, il ne croit pas cette supériorité assez marquée pour la reconnaître par un droit particulier.

Toutes ces considérations développées avec éloquence passent évidemment par-dessus la tête de M. Taschereau qui ne sait pas si M. Bourassa est pour ou contre le projet, et ce qu'il veut au juste. Le ministre des travaux publics préfère dénaturer les arguments de M. Bourassa. Celui-ci a dit que le projet ne paraît priver du droit de vote que les frères des instituteurs religieux qui ne se livrent pas à l'enseignement, les religieux qui travaillent la terre, par exemple. M. Taschereau prétend que le député de St-Yacinthe a dit que les religieux n'ont pas le droit de vote. Cela lui vaut un rappel à l'ordre par M. Bourassa. M. Taschereau essaya de s'en tirer en disant que le bill de M. Bourassa

donnant droit de vote aux instituteurs congréganistes ne mentionnait pas les marmitons. M. Teller lui fait remarquer que le bill de M. Bourassa couvre un cas particulier, tandis que le projet du gouvernement est une refonte générale de la loi. M. Taschereau se plaint que M. Bourassa habite des régions trop élevées et prouve encore une fois son incompréhension à discuter quoi que ce soit à un autre point de vue que celui du parti. C'est le parti libéral qui fait ceci, c'est le parti libéral qui fait cela.

Vantardise imprudente. M. Plante lui rappelle aussitôt que l'abolition du vote plural, c'est lui qui l'a demandé, il y a un an et qu'aujourd'hui comme toujours, quand il trouve les questions embarrassantes, le gouvernement a évité de se prononcer.

M. Mousseau et M. Prévost continuent le débat, le député de Terrebonne cherchant à savoir quand les élections générales auront lieu. Inutile d'ajouter que M. Gouin se garde bien de le dire.

Le projet est voté en deuxième lecture.

Jean DUMONT.

P. S.—Au début de la séance, M. Godbout a demandé la suspension des règles de la Chambre pour déposer une pétition de la Brompton Pulp and Paper Co., demandant un projet de loi, à l'effet d'autoriser une transaction en sa faveur. M. Lavergne s'y est opposé, parce que la Chambre n'a pas de faveur à accorder à une compagnie que les officiers mêmes du gouvernement accusent de piller la province, et la pétition n'a pas été déposée.

J. D.

Routine de la Chambre

Projets de loi déposés:

—Loi concernant la construction d'une église à St-Paul du Lac à la Croix.

—Loi revisant et refondant la charte de la ville de Farnham.

—Loi concernant le chemin de fer Québec et Saguenay.

—Loi concernant le chemin de fer Québec et Eastern.

—Loi concernant la commission des écoles protestantes de Montréal.

—Loi amendement la charte de la Youngman, Christian Association, de Montréal.

—Loi amendement la charte de la société St-Jean-Baptiste de Montréal.

—Loi amendement la loi constituant en corporation la Cie du chemin de fer de colonisation de Montréal et Nord.

—Loi pour venir en aide aux héritiers d'Annet Gendreau.

—Loi constituant en corporation l'épargne foncière.

—Loi concernant un acte de donation de L. A. Cyr à Dame Cyr et al.

—Loi autorisant Mme Agnès Watson à louer une propriété immobilière.

—Loi concernant la Wm. Davies Co. limitée.

—Loi amendement la charte de la ville de La Tuque.

—Loi autorisant la Guelph Patent Cask à construire et exploiter un chemin de fer.

—Loi constituant en corporation la Cie du Parc et d'amusements King Edward.

—Loi amendement la charte de la Cie des tramways de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—La loi amendement des lois spéciales, concernant la paroisse St-Denis, Montréal, est définitivement adoptée par l'Assemblée.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

—Loi amendement la charte de la cité de Montréal.

Arrestation d'un Américain

UN VIVRE SIGNE UN CHEQUE DE 3000 DOLLARS, SON COMPTE ETANT EPUISE.

Nice, 12 — M. Frank Partridge, de New-York, qui a passé l'hiver ici, a été arrêté aujourd'hui sous l'inculpation d'avoir obtenu de l'argent par de fausses présentations.

M. Partridge, paraît-il, menait une vie extravagante. Il y a quelque temps il emprunta \$1,000 au caissier de l'hôtel où il était descendu et les remboursa quelques jours après.

Dernièrement, le caissier payait à M. Partridge un chèque de \$3,000 signé par ce dernier. Envoyé en banque la valeur fut refusée et on écrivit au caissier de l'hôtel que le compte de M. Partridge était épuisé.

Mort de M. Louis Delaunay

Le DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ D'AUTOMOBILES DE SAINT-DENIS A SUCCEMBE A CANNES.

Paris, 12 — M. Louis Delaunay-Belleville, directeur de la Société anonyme des automobiles de Saint-Denis (Seine), vient de mourir dans sa villa de Cannes.

M. Delaunay avait été conseiller de la Banque de France, administrateur du chemin de fer d'Orléans, et directeur général de l'exploitation de l'exposition de 1900.

Il était né à Corbeil en 1843. Il était grand-officier de la Légion d'honneur.

La colonisation française dans l'Ouest

Vanda, Sask., 29 Janv. 12. Monsieur le Rédacteur du "Devoir".

Je compte sur votre courtoisie ordinaire pour accorder l'hospitalité à quelques réflexions suivantes dans votre journal. Je suis toujours si dévoué aux intérêts français dans l'Ouest canadien.

On a couru de l'année 1911, il nous est arrivé pas moins de 350,274 immigrants dont 131,000 venant des États-Unis, sur ce dernier nombre dans lequel la proportion comptait les Canadiens-français rapatriés des États-Unis? Environ un deux cent cinquantième!

Le chiffre total de nos compatriotes ayant traversé la frontière pour venir se fixer dans l'Ouest n'est en effet que de 531.

N'est-ce pas bien triste de constater que les Russes, les Autrichiens, les Allemands, etc., vivant à des milliers de milles du Canada, apprécient mieux à leur juste valeur les ressources de nos pays que nos compatriotes qui demeurent à la porte de nos terres.

Les Franco-Américains ne peuvent pas dire qu'ils sont tenus dans l'ignorance de ce que vaut véritablement l'Ouest canadien. Chaque année, des conférences vont dans les villes manufacturières de l'Est américain, tentant d'arracher nos infortunés compatriotes à la vie d'enfer des filatures, mais les préjugés, la soumission passive à leur destinée sont tellement forts qu'ils n'ont pu être convaincus de la valeur de leur pays.

Après dix ans d'existence seulement la Saskatchewan a pu passer au "deuxième rang" des provinces canadiennes comme productrice de blé.

N'est-ce pas là un exemple concluant de la fertilité de nos terres, de la facilité de mise en culture et de l'aisance qui y attend le fermier.

Comme agent de colonisation pour la Saskatchewan, je suis heureux de dire à mes compatriotes qui désirent s'établir sur nos terres fécondes, qu'il y a encore dans la province d'excellentes terres à prendre, et ainsi que de belles fermes à vendre à prix modérés et à des conditions faciles.

Les homesteads sont plutôt boisés, mais le sol est d'une fécondité inépuisable. Quant au défrichement à faire, il est en fait très facile, car celui qui demande les terres boisées de l'Est canadien.

Avec de l'intelligence et du travail du courage, de l'économie et de la persévérance, il n'est personne dans l'Ouest qui ne puisse en peu de temps édifier un foyer prospère. J'ai reçu dernièrement différentes lettres de préteurs-missionnaires de la Saskatchewan — notamment des R. M. Dubois de Star City, Louis Henribourg, Gamache de Kuroki, Benoît de Benachamp, etc., me demandant de leur envoyer des colons pour peupler les belles terres de leurs paroisses.

Tous ces excellents missionnaires sont désireux de voir les terres libérées du voisinage être prises par des catholiques de langue française.

Ne trouvez-vous pas parmi mes lecteurs de l'Est, des compatriotes qui fatigués de la vie d'usine ou d'une existence médiocre sur une terre infertile, pourraient répondre au désir de mes correspondants?

Si oui, qu'ils profitent donc des premières excursions de colons pour venir visiter l'Ouest. A leur arrivée ici, nos compatriotes trouveront des bras et des cœurs amis pour les recevoir. Tous se feront un devoir agréable de les aider de leur mieux dans les débuts.

Dans chacune des paroisses mentionnées ci-dessus, il y a des homesteads à prendre. Que personne n'hésite à venir, il y a de la place pour tous. Pour ma part, je serais très heureux de pouvoir pour faciliter l'établissement des nouveaux venus.

Bien obligé. AMÉDÉE CLEROUX, Agent d'immigration.

Le budget japonais

Tokio, Japon, 14 — Le budget a été voté sans amendement aujourd'hui par la Chambre des députés.

L'estime budgétaire japonaise pour 1912-13 contient les items suivants en "Yens" (environ 50 cents): REVENUS — Ordinaire 592,555,805 — extraordinaire 7,286,191 — ce qui indique un surplus de 15,025,734 pour l'année courante.

APPROPRIATIONS — Liste civile, 450,000,000; affaires étrangères, 46,191,181; intérieur 33,229,016; les finances 26,900,335; l'armée, 93,450,630; la flotte, 92,673,111; la justice, 13,124,957; l'éducation, 19,438,500; agriculture et commerce 16,034,931; transports, 77,846,995.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

EMPLOI DEMANDE Teneur de livres veut position, rentrait comme assistant-comptable, instruction, expérience et bonnes références. Ecrivez! Casier 219 Le "Devoir".

À LOUER A LOUER Rue Berri, No 1186, 8 appartements, 2 étages, \$12.00 par mois. S'adresser O. Leblanc, 772 Ontario-Est.

A LOUER MONT-ROYAL OUEST, coin Espagne, en face du Parc, plain-pied, moderne, 8 pièces, porte de service. S'ad. 395 St-Denis, Tél. Est 1307.

MAGASIN À LOUER MAGNIFIQUE MAGASIN DE PÉRONNERIE à louer et logement avec arrière-boutique, qui peut être converti pour une légère manufacture, situé coin des rues St-Jacques et St-Ferdinand, St-Henri. S'adresser à Eugène Guay, 100, rue Agnès, St-Henri.

MAISONS À LOUER Rue Montan, Nos 434, 435, 440, 444 et 448, 450 et 452. Logements de 5 à 6 chambres avec grand passage, hangars sur le même plancher, imités. Bie! chauds, avec gaz. Rue Saint-André, No 970, 5 chambres fini en bois franc. Bien chaud, avec gaz. Rue Berri, No 1124, Bas, 7 chambres imité, gaz, électricité, eau chaude. S'adresser au No 1126 Berri.

A VENDRE Pourquoi n'achetez-vous pas? des lots en plein quartier Laurier, sur les rues Bagot, Belyin et Clark. Conditions très faciles de paiement: 10 p. c. comptant et la balance au bout de 10 ans. Ne perdez pas de vue les progrès rapides du quartier Laurier. I. J. SAUVAL, 2, Notre-Dame de Lourdes, Montréal, Tél. Est 9835.

COLLECTION DU "DEVOIR" A VENDRE La collection complète du "Devoir", depuis le 1er numéro jusqu'au 31 décembre 1911, bien reliée en 4 volumes. S'adresser à 681 Papineau, après 5.30 p.m., tous les jours.

Commerce à Vendre Stock de ferromeries, vaisselles, etc., à de bonnes conditions. Cause de vente, abandon des affaires. S'adresser à F. O. Ranger, 1236 Ontario Est.

A VENDRE ACÉTYLENE. — Appareil général "Riché", bon pour 35 lumières, fonctionnement automatique, parfait ordre, à bonnes conditions. S'adresser 395 St-Denis.

A VENDRE OU ECHANGER Pour lots à bâtir, un piano neuf "New Scale William" valant \$450, encore en magasin. Faites une offre. S'adresser par lettre à Casier 10 "Le Devoir".

LAMPE A ARC Une magnifique lampe à arc de première classe. A coûté \$55.00, vendra pour \$25.00. S'adresser au "Devoir", 714 rue St-Jacques.

MEUBLES Durant ce mois, nous vendons nos meubles tapis, prélatris, 20 p. m. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

DIVERS REPARATIONS Réparations de meubles de tout genre, rembourés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00 par piéces défectueuses. Charles Turcot, 455 Visitation, Tél. Bell Est 2075.

TABACS CANADIENS en feuilles, J. A. Forest, 189 Amherst, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demandez ma liste de prix ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la maille. Tél. Bell Est, 1487. 21-26

MARIAGE SAUVARY-JOBIN. — En cette ville, le 13 février courant, a été célébré dans la chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame, le mariage de M. Charles Sauvary, du service hydrographique, Ottawa, avec Mlle Rose Jobin, fille de M. et Madame A. D. Jobin.

\$100,000,000 en nouvelles parts New-York, 14 — Les directeurs du chemin de fer St-Louis Southwestern ont autorisé aujourd'hui l'émission de nouvelles parts au montant de \$100,000,000. Ce nouveau stock sera employé au rachat de certaines vieilles obligations et à l'acquisition de terrains à St-Louis, Gray Point et Fort Worth. La première distribution de cette nouvelle émission sera de \$7,500,000.

Le "Minto" pris dans les glaces Un marconigramme reçu du steamer "Minto" nous apprend que le navire est pris dans les glaces à environ vingt milles de Pictou, Nouvelle-Ecosse; il était en route pour Georgetown.

Maire de Beauharnois Beauharnois, 14. — La campagne municipale est finie et M. Raoul Miron a été élu maire par une majorité de quinze voix sur son adversaire M. Théoret. M. Miron est né à Valleyfield, jeune encore. Il siègeait au conseil depuis déjà six ans, et a beaucoup d'expérience dans les affaires municipales.

Cartes Professionnelles

BOURBONNIERE, F. J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel, Tél. Bell Main 2679.

LAMOTHE & TESSIER, avocats, édifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal, Tél. Main 3555. J. C. Lamotte, L.L.L.D., Camille Tessier, L.L.B.

LANE, J.A., Avocat, C.R., 97 rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone 382.

Ingénieurs Civils et Arpenteurs HURTUBISE & HURTUBISE, ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 St-Jacques, Montréal, Tél. M. 7018.

De GASPE BEAUBIEN Ingénieur Conseil, Bâtisse Liverpool, London & Globe, Montréal, Tél. Main, 3814.

NOTAIRES BELANGER & BELANGER, notaires (Léandre Bélanger et Adrien Bélanger), 30 rue St-Jacques, Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Arrêt à prêter sur hypothèque à bonna condition, et achats de créances.

GIROUX LUCIEN, Notaire, édifice Saint-Charles, 43 St-Gabriel,

L'ŒUVRE DU PARLER FRANÇAIS AU CONGRES DE QUEBEC

Dans une assemblée tenue à Saint-Hyacinthe hier soir, de distingués orateurs, parmi lesquels nos Seigneurs Bernard et Roy, le Père Lamarche et l'abbé Emile Chartier, définissent le but du grand congrès qui se tiendra à Québec en juin prochain.

(Service particulier)
Les citoyens de Saint-Hyacinthe ont fait une chaleureuse réception aux promoteurs du congrès du parler français. Et si l'on en juge par les discours des orateurs de ce district tous participèrent à l'œuvre et lui apportèrent non seulement l'appui de leurs sympathies, mais de plus celui de leur bourse.

Mgr Bernard, entouré d'un nombreux clergé présidait l'assemblée. Nous regrettons de ne pouvoir donner que de courts résumés des discours.

MGR BERNARD
Il explique le but du congrès et insiste sur le devoir de tous de participer au succès de ce congrès, non seulement en lui accordant leurs sympathies mais en apportant une aide pécuniaire généreuse.

MGR ROY
Saint-Hyacinthe connaît déjà un peu l'œuvre du congrès, mais l'on ne saurait trop précher la valeur d'une telle œuvre.

Ce n'est pas le temps des discours; il faut être pratique et c'est pourquoi les promoteurs du congrès viennent demander votre aide pécuniaire.

Un congrès est un rassemblement pour marcher ensemble et d'un même pas vers un but commun.

Après trois siècles de marche, les promoteurs du congrès veulent que nous nous arriérons pour examiner la route à suivre et y marcher avec sécurité.

Le congrès de Québec sera le congrès de la langue française en Amérique. La langue est l'âme d'une race.

Il est temps pour les Canadiens-Français de se réunir. Ils ne sont que 3,000,000 peuples au milieu de 100,000,000 d'individus. Un million seulement est groupé; les deux autres millions sont éparpillés aux quatre coins de l'Amérique.

Ces groupes, à l'exception de Québec, ne sont pas prêts à la lutte et sont en péril. Certains groupes sont presque perdus.

Le point faible, c'est le manque de cohésion entre les différents groupes. Le Franco-américain est un inconnu pour l'Acadien et l'habitant de Québec.

Les Canadiens-Français ne sont qu'une poussière sur le sol américain; il faut prononcer sur cette poussière une grande parole de vie.

Certains président que les français disparaîtront même de la Province de Québec.

Inutile de dire combien humiliantes sont ces prophéties pour la langue française qui a accompli une si grande mission en Amérique.

Le congrès de juin, si les Canadiens-Français répondent à l'appel de ses promoteurs, sera la meilleure réponse aux prophètes de mort. Ce sera un acte de santé et de vie.

Québec recevra au moins 75,000 congressistes et verra se réunir ses fils de l'Acadie, de la Louisiane, du Nord-Ouest à ceux qui sont demeurés au bercail. Les échos du congrès iront porter aux Etats-Unis et en Europe la volonté de la langue française de survivre en Amérique du Nord et de vivre des lendemains glorieux.

Une langue ne meurt qu'après une longue et lente décadence. Quand le congrès aura affirmé la vitalité de la langue française il ne sera plus question de sa disparition.

Le congrès sera aussi un examen de conscience qui nous fera constater cette vérité que la langue française n'a pas de vrais ennemis, que les Canadiens-Français, c'est-à-dire les Canadiens-Français, si les gens d'Europe croient notre pays anglais.

L'orateur dénonce avec véhémence plusieurs manies antipatriotiques des Canadiens-Français et réclame élo-

Dans le Monde Ouvrier

POUR LES SUFFRAGES

L'élément socialiste du Parti ouvrier a tenu une grande assemblée publique hier à l'Albert Hall de Londres et a adopté une résolution demandant le droit de voter pour les femmes comme pour les hommes. Plusieurs députés ouvriers assistaient à la réunion et votèrent pour cette résolution.

Les socialistes ne veulent pas de referendum sur cette question, ils demandent au gouvernement de passer un bill sur le suffrage universel indépendant des sexes, sinon ils lui feront de la misère. D'une manière générale, le parti ouvrier anglais est pas favorable à ce mouvement et la question sera traitée apparemment indépendamment des partis.

CHEZ LES BOURREURS

C'est vendredi soir, à 8 heures, au No 3 rue Craig Est, qu'aura lieu après un règlement de l'union locale 78 des Bourreurs, un concert-honneur, auquel tous les bourgeois de la ville, unionistes ou non unionistes sont invités sans exception. L'entrée est libre. Ce sera le grand ralliement de tous les bourgeois; n'y manquez pas; on assure que ce sera un succès.

LE SECRETAIRE

La situation devient alarmante et il n'y a pas d'institut qu'on en arrive à un règlement de grève et à peine 5 ou 6 mille qui travaillent. Il s'est perdu plus de \$750,000 en salaires, depuis un mois, et le commerce de la ville est grandement paralysé à cause du manque d'argent. Cependant les unions pouvoient en partie aux besoins des grévistes, et l'on ne connaît pas de cas de grande misère.

LA GREVE DE LAWRENCE

Au Congrès, il y aura du parler français dans l'air; il devra y en avoir encore après.

Tous, jeunes et vieux, doivent travailler au succès du congrès parce qu'ils sont Canadiens. Le meilleur moyen d'assurer le progrès d'un pays mixte, c'est de travailler au développement propre de chaque race en tenant compte de ses qualités. La grande caractéristique d'une race, c'est sa langue. Vouloir la lui enlever, c'est vouloir faire d'elle une race amoindrie et incapable de remplir ses obligations. Perfectionner une langue, la cultiver, l'élever, c'est la meilleure manière de travailler au développement de la patrie. C'est parce que nous tendons à ce but, que les ennemis de la langue française nous attaquent et nous accusent de nous vouloir isoler.

LA CAISSE POPULAIRE

La réunion des membres de la Caisse Populaire qui devait avoir lieu dimanche dernier a été remise à dimanche prochain à 2 heures au Temple du Travail. Que tous les intéressés en prennent bien note.

L'organisation ouvrière

M. EDOUARD MONTEPETIT TRAITE DE L'UNIONISME EN EUROPE ET EN AMERIQUE, DANS UNE CONFERENCE SOUS LES AUSPICES DE L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE.

M. Edouard Montpetit a donné une conférence à Laval sur l'organisation ouvrière en Europe et en Amérique. Nous ne donnons ici qu'une très courte analyse de cette remarquable conférence de notre économiste canadien.

Après quelques remarques sur l'organisation ouvrière en France qui tournent plutôt au syndicalisme socialiste, M. Montpetit fait l'histoire du mouvement unioniste en Angleterre, au Canada, au Mexique, aux Etats-Unis et elle est longue et intéressante. Mais un jour, lorsqu'ils furent devenus fortes, elles imaginèrent le fameux "picketing" qui consiste à prévenir les retardataires comme on l'appelle en France. Les "scabs" au Canada, de travailler en temps de grève et le Parlement anglais est alors intervenu.

Ce fut l'occasion du néo-unionisme qui a senti le besoin de porter la lutte sur le terrain politique et en cinq ou six ans, le Parti Ouvrier anglais s'est donné 42 députés. Le Parti compte porter ce chiffre à 142 bientôt.

En ce qui concerne l'assurance M. Montpetit, le Parti Ouvrier, dominé par un agresseur élément socialiste tourne à la révolution.

Le conférencier passe à l'organisation américaine qui est restée complètement en dehors de tout mouvement politique et a porté toutes ses énergies sur le terrain économique. Elle n'a que des "prévisions" constructives", affirme M. Gompers.

Ce sont les Chevaliers du Travail, qui vers 1850, ont lancé le mouvement de la première organisation. C'était une société secrète, dit-il, affiliée à la franc-maçonnerie. Elle fut puissante un jour, mais son prestige baissa quand la Fédération Américaine du Travail apparut vers 1881. Celle-ci ne s'occupa que de l'organisation au point de vue économique et elle engloba dans une fédération de 1,500,000 hommes la plupart des unions internationales. Les unions ne veulent pas de l'incorporation afin de ne pas être tenues responsables des actes de leurs membres.

Les unions et la Fédération comptent un fort élément socialiste actif qui voudrait voir les unions dans la voie de ses aspirations. Jusque-là il n'a pu réussir et Gompers disait un jour que la doctrine philosophique du socialisme était fautive au point de vue économique et son but irréalisable au point de vue industriel.

L'une des grandes forces de l'unionisme américain, c'est le "label". Celle-ci est la marque officielle du produit unioniste du travail organisé.

Au Canada, la première union a été établie par les typographes à Québec en 1827. Les tailleurs de pierre et les cordonniers sont venus ensuite vers 1844. En 1874 un Conseil des Métiers est fondé à Québec et le premier député ouvrier est élu dans cette ville. L'International apparut à Toronto en 1873 et le premier congrès ouvrier a lieu en 1883. Comme aux Etats-Unis, les unions en général n'ont pas d'existence civile, il y a cependant des exceptions.

M. Montpetit s'étonne que le Congrès ouvrier à l'exemple du Parti anglais et du syndicalisme français se soit déclaré en faveur du principe anti-militariste.

Comme conclusion, M. Montpetit cite cette parole d'un orateur: "Une foule sans conducteurs peut détruire, mais elle est incapable de créer". Il faut que les unions soient fortes, solides, puissantes.

Après avoir parlé des principes religieux et de sainte morale qui doivent servir de bases aux organisations sociales, M. Montpetit dit que nous devons aimer les unions, les aider, les soutenir.

L'Union ouvrière, conclut-il, est une force qu'il ne faut pas briser, mais qu'il est nécessaire de diriger et de conserver pour promouvoir les meilleurs intérêts de la société.

Avant la conférence, M. Arthur St-Pierre, secrétaire de l'Ecole Sociale Populaire a lu une chronique ouvrière.

La Politique

LE DEVELOPEMENT DE QUEBEC

Québec, 14. — Aujourd'hui a lieu à Ottawa une conférence de la plus haute importance pour Québec, laquelle prendra part le Premier Ministre, le ministre des Chemins de fer et son ingénieur, le président du Transcontinental et l'ingénieur de la commission du hâvre de Québec. Le but de cette conférence est de jeter les bases d'un plan d'ensemble pour le développement à faire à Québec pour l'accommodation du trafic qu'apporteront le Transcontinental et les autres chemins de fer qui pénétreront à Québec dans un avenir prochain. On y discutera le site de la gare Union, les travaux d'approches pour les chemins de fer, la location des entrepôts de fret, les voies de raccordement avec les docks et les quais et tous les autres travaux qui intéressent le port de Québec.

La conférence aura une portée considérable sur la nature des grands travaux qui seront commencés à Québec lorsque tous les détails seront arrêtés.

L'INSPECTION DE LA VIANDE

Les docteurs Sherriff et Chevier d'Ottawa qui sont allés à Toronto en mission officielle, ont eu une entrevue avec l'honorable Hanna, au sujet de l'inspection de la viande et des abattoirs. Tout de même la réponse n'a pas été satisfaisante en ce sens que l'honorable Hanna a fait remarquer que pour apporter des modifications à la loi concernant les abattoirs et l'inspection de la viande, il faudrait la majorité de la Chambre, et cette majorité est composée de fermiers qui seraient affectés par la modification à la loi, et qui naturellement verrait la chose d'un mauvais oeil.

LE BANQUET CONSERVATEUR

Le club libéral-conservateur donnera son dîner mensuel au Saint-Lawrence Hall samedi soir, le 24 février. M. L. T. Marshall présidera. On s'attend à ce que l'un des ministres fédéraux assiste et prononce un discours.

LES TRES HONORABLE M. BORDEN

Londres, 14. — Le nom du très honorable Robert Borden, premier ministre du Canada, a été inscrit hier sur le rôle du Conseil Privé, sur l'ordre de Sa Majesté.

LE CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Ottawa, 14. — Le coût des améliorations que le gouvernement a décidé de faire exécuter sur le chemin de fer de l'île du Prince-Edouard est évalué à \$1,340,000. Cette somme comprend \$450,000 pour le transportement des wagons, \$400,000 pour élargir la voie du chemin de fer et \$490,000 pour la construction d'une troisième voie.

LA COUVE D'APPEL DU YUKON

Ottawa, 14. — Par suite de la diminution des affaires légales, il est question de l'abolition prochaine de la Cour d'Appel du Yukon et de la mise en retraite des juges Dugas et Craig, qui la composent.

La Cour peut être abolie par un arrêté ministériel, mais une fois abolie, elle ne peut être établie que par un acte du parlement.

LES RECLAMATIONS DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Ottawa, 14. — Une délégation, conduite par le premier ministre Mathieu son est venue demander au gouvernement la liquidation des réclamations depuis longtemps pendantes de l'île du Prince-Edouard. D'après un ancien ardeur au sujet des pêcheries, plus d'un million de dollars vont au trésor fédéral. La province réclame pour elle le revenu.

L'IMMIGRATION AUGMENTE

Ottawa, 14. — 300,705 immigrants sont arrivés au Canada pendant les dix premiers mois de l'année fiscale courante, du 7 avril au 1er février. Sur ce nombre, 188,999 sont venus par les ports océaniques, et 111,706 des Etats-Unis.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Ottawa, 13. — Le comité des chemins de fer a décidé de soumettre à un sous-comité le renouvellement de la charte de la compagnie du canal Montréal-Ottawa et Baie Georgienne, afin d'éliminer les articles auxquelss'objectent les provinces. Le bill reviendra à l'étude à la prochaine séance du comité. Un article a été ajouté obligeant la compagnie à avoir le consentement des municipalités intéressées, et obtenir des pouvoirs d'eau le long du canal. Les taux de la compagnie devront être approuvés par la commission des chemins de fer.

DEUX NOUVEAUX SOUS-MINISTRES

Toronto, 14. — Deux nominations ont été rendues nécessaires par le retrait de M. C. C. James, sous ministre de l'Agriculture. M. Bert Roadhouse sera le nouveau sous-ministre de l'Agriculture d'Ontario, et C. F. Bailey sera assistant sous-ministre.

LA COMMISSION DES PARCS A LA LEGISLATURE

Une nombreuse délégation est partie hier soir pour aller appuyer devant la Législature provinciale le bill de la Commission des parcs métropolitains. Les corps représentés sont le Board of Trade, l'Association des Manufacturiers canadiens, la City Improvement League, l'Association des Citoyens et l'Association Saint-Jean-Baptiste. Au nombre des délégués partis pour Québec, sont l'ex-ministre Gurney, les échevins Boyd et Emard, le Dr Adams, le Dr W. H. Atherton, M. W. D. Lightland et le maire de Maisonneuve.

LES GRANDES ROUTES PUBLIQUES

Ottawa, 14. — Tout un système de grandes routes fédérales comprenant les routes principales et les embranchements sera suggéré au Parlement quand

CONSERVER POUR PROMOUVOIR LES MEILLEURS INTERETS DE LA SOCIÉTÉ.

Avant la conférence, M. Arthur St-Pierre, secrétaire de l'Ecole Sociale Populaire a lu une chronique ouvrière.

Protégeons nos oiseaux chanteurs et notre gibier

L'ASSOCIATION PROTECTRICE DE CHASSE ET DE PECHE A FAIT UN BON TRAVAIL DURANT L'ANNEE. — LE BANQUET ANNUEL AURA LIEU VENDREDI.

"Tous les lundis matin, ma table est couverte d'oiseaux chanteurs et de fusils de toute description. La chasse aux oiseaux-chanteurs est devenue tellement vulgaire aux environs de Montréal que nous sommes obligés, chaque dimanche, d'envoyer dix ou quinze hommes, dans toutes les directions, pour empêcher le massacre. De fait, l'Association a voté un certain montant pour cela. Nous avons encore douze à quinze fusils en mains, appartenant à des individus qui se font enlever et qui ne les réclament jamais."

M. J. R. Innes, secrétaire de l'Association protectrice de chasse et de pêche de la Province a fait hier soir cette déclaration à la réunion annuelle de l'Association qui eut lieu à l'hôtel Windsor.

M. W. L. Maltby, président, a donné le sommaire de l'œuvre accomplie pendant l'année écoulée. Il a dit que le nombre d'infractions à la loi de chasse et de pêche avait considérablement augmenté et qu'on avait dû multiplier les poursuites. Celles-ci ont nécessité des frais et l'on dut prendre \$900 sur le fonds de réserve.

M. Maltby souhaite que le gouvernement accorde à l'Association le droit de congédier les inspecteurs lorsqu'ils négligent leur fonction. Jusqu'ici, l'Association n'a qu'à les surveiller; mais ce n'est pas suffisant. Elle demandera à la Législature de réduire l'amende de \$30 à \$2 pour la chasse aux lièvres en temps prohibé. Des mécréants ont été poursuivis pour avoir enfreint la loi et on leur a promis que l'amende serait réduite. Plusieurs Bulgares ou Italiens, habitués à tirer sur tous les gibiers qu'ils rencontraient ignoraient notre loi et se sont rendus coupables involontairement de plusieurs infractions. Un Italien qui fut poursuivi, ayant tué à lui seul 15 ou 20 oiseaux-chanteurs, avoua n'avoir jamais connu la loi prohibant la chasse.

Le rapport du trésorier accuse des dépenses au montant de \$1,799 et des dépenses s'élevant à \$2,656. La balance au fonds de réserve est de \$962.

A la fin de son rapport, le secrétaire, M. Innes, a fait l'éloge de certains gardiens qui se sont distingués par leurs bons offices.

Les rapports furent adoptés, puis on procéda aux élections pour l'année courante. Les membres dont les noms suivent, composent l'exécutif de l'Association: Dr Geo. Fisk, président; M. W. B. Hope, vice-président; M. J. R. Innes, réçu secrétaire; M. D. Robertson, réçu trésorier.

Directeurs: MM. R. Bauset, A. Bergeron, G. Boulter, L. A. Boyer, E. T. D. Chambers, T. M. Craig, A. J. Dawes, A. O. Dostaler, Capt. W. H. Evans, Dr J. T. F. Elie, député, Geo. H. Ham, M. C. Hopkins, J. H. Jacobs, Chas. Meredith, W. H. Parker, J. B. Sparrow, L. H. Stearns, F. L. Wanklyn, H. G. Elliott, W. L. Maltby, D. Robertson, Guy Tombs, J. R. Innes, Thos. Henry et R. J. Inglis.

Le dîner annuel aura lieu le mardi 20 février courant.

La mesure relative aux bonnes routes sera déposée au parlement par l'hon. M. Cochrane.

C'est M. Andrew Broder, de Dundas, qui se fera l'avocat du projet des routes fédérales. M. Broder a beaucoup étudié la question et bien qu'il n'ait pas l'intention de demander une législation à ce sujet, il se propose de communiquer à la Chambre ses vues sur le sujet, lors du débat sur le bill Cochrane.

LE PLEAU DES CIGARETTES

Toronto, 14. — Une délégation de la Women's Christian Temperance Union se rendra auprès du premier ministre Borden demain pour demander l'adoption d'une mesure destinée à faire disparaître graduellement le commerce des cigarettes du Canada.

L'IMPORTATION DU PAIN AZYME

Ottawa, 14. — Le premier rabbi Glazer et Marcus M. Sperber, de Montréal, ont demandé à l'honorable M. J. D. Reid de suspendre les droits sur le pain azyme importé des Etats-Unis pour la pâque juive. Ils ont exposé que les droits importés sur cet article qui n'est pas produit au Canada constituent une lourde charge pour les Israélites pauvres. L'honorable M. Reid a promis de soumettre cette demande à ses collègues du cabinet.

LE PORT NELSON

Ottawa, 14. — A une conférence qui a eu lieu entre le ministre de la marine, le ministre des chemins de fer et celui de l'intérieur, hier, les capitaines Bernier et Barlett, deux des navigateurs arctiques les mieux connus, ont démontré que le port Nelson est le meilleur de la baie d'Hudson pour une tête de ligne à eau profonde. Le gouvernement envisage probablement cet été une expédition d'explorateurs hydrographiques chargés de décider quel est le meilleur port de la baie d'Hudson.

LE CREUSAGE DE LA BAIE COURTNEY

Ottawa, 14. — Le gouvernement a approuvé hier l'arrêt ministériel accordant à Norton Griffiths and Co, le contrat pour le creusage de la Baie Courtney et les améliorations au port de Saint-Jean. Le prix du contrat est de \$7,500,000. Les travaux devront être terminés dans quatre ans.

L'arrangement comportant la construction d'une cale sèche en vertu de la loi accordant des subventions pour ces entreprises et pour laquelle une somme de \$4,000,000 qui est dépensée.

\$5,000,000 POUR LE NOUVEL ONTARIO

Toronto, 14. — A la législature hier, sir James Whitney a annoncé que le gouvernement demandera à la présente session l'autorisation d'emprunter une somme ne dépassant pas \$5,000,000, destinée à aider à la colonisation et à la construction de routes dans le Nouveau-Ontario.

Il est entendu que l'exécution de ce projet sera confiée au sous-ministre de l'un des ministères, probablement à celui du ministère d'honorable M. Hearst. Des applaudissements bruyants et prolongés ont accueilli les paroles du premier ministre. Le capitaine Machin, de Kenora, et Chas. McCrea, de Sudbury, ont donné leur approbation à ce projet.

LE BILL DES TROIS-RIVIERES

Québec, 13. — La commission de législation privée a adoptée ce matin le bill de la cité des Trois-Rivières en avoir retranché les clauses qui demandaient le pouvoir d'emprunter sur billet et de faire le commerce de li-

LA TOMBOLA DE ST-JEAN-BAPTISTE

La grande Tombola de la paroisse St-Jean-Baptiste est terminée hier soir, par un banquet donné dans les salles de l'Hospice Auclair, sous la présidence de Mme N. B. Desmarreau, ainsi que de Son Honneur le maire de Montréal, M. A. Lavallée et de Madame Lavallée, la Marquise.

PAS DE BOISSON AU MESS

Le Conseil municipal de Westmount refuse aux Carabiniers Victoria l'autorisation d'avoir des boissons alcooliques à leurs mess de l'arsenal projeté. Les officiers du régiment pourraient bien renoncer à leur projet de construire leur arsenal à Westmount.

CAMBRIOLAGE AU BOULEVARD ST-LAURENT

Des cambrioleurs ont enfoncé avant-hier soir la porte du magasin de M. G. N. Sicotte, 1429 rue Saint-Laurent, et dérobé des marchandises pour un montant de \$200.

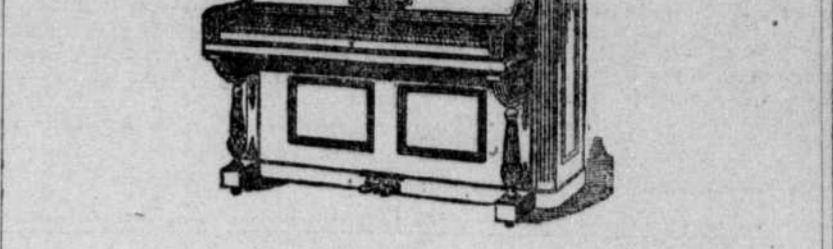
IMMIGRANT PEU DESIRABLE

Nicola Colona a reçu sa sentence de recorder Weir, sur la quatrième offense d'avoir tenu une maison de désordre. Il est condamné à six mois de prison et à \$100 d'amende ou à trois mois d'immigration; il devra en outre fournir deux cautions de \$500 de garder la paix pendant un an; pour avoir vendu

PIANOS

Pianos Automatiques

GRANDE REDUCTION



Nous accorderons une réduction de 20 à 30 p.c. d'ici au 29 Février.

Profitez de cette occasion pour vous procurer un instrument à BAS PRIX.

FOISY FRERES,

210 à 216 Rue Sainte-Catherine Est
COIN SANGUINET

\$100,000.00 A PLACER

Propriétés de Ville et Campagne, Balance de prix de Vente, Lots, Terres, Hypothèques, etc.

ACHATS, VENTES, ECHANGES

Transactions faites avec soin, rapidité et satisfaction,

ON DEMANDE A ACHETER DES LOTS A NOTRE-DAME DE GRACE

LALONDE & LAROCHELLE

COURTIERS
Tél. Bell Main 683 30 RUE ST-JACQUES

Paris Kid Glove Store

140 RUE PEEL, MONTREAL
annonce l'arrivée de l'experte Corsetière Spécialiste

Miss TANNER

qui fera la démonstration et l'essayage du Célèbre

Banner CORSET

DU 12 FEVRIER AU 2 MARS

Faits--Montréal

LA TOMBOLA DE ST-JEAN-BAPTISTE
La grande Tombola de la paroisse St-Jean-Baptiste est terminée hier soir, par un banquet donné dans les salles de l'Hospice Auclair, sous la présidence de Mme N. B. Desmarreau, ainsi que de Son Honneur le maire de Montréal, M. A. Lavallée et de Madame Lavallée, la Marquise.

PAS DE BOISSON AU MESS
Le Conseil municipal de Westmount refuse aux Carabiniers Victoria l'autorisation d'avoir des boissons alcooliques à leurs mess de l'arsenal projeté. Les officiers du régiment pourraient bien renoncer à leur projet de construire leur arsenal à Westmount.

CAMBRIOLAGE AU BOULEVARD ST-LAURENT
Des cambrioleurs ont enfoncé avant-hier soir la porte du magasin de M. G. N. Sicotte, 1429 rue Saint-Laurent, et dérobé des marchandises pour un montant de \$200.

IMMIGRANT PEU DESIRABLE
Nicola Colona a reçu sa sentence de recorder Weir, sur la quatrième offense d'avoir tenu une maison de désordre. Il est condamné à six mois de prison et à \$100 d'amende ou à trois mois d'immigration; il devra en outre fournir deux cautions de \$500 de garder la paix pendant un an; pour avoir vendu

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

Le drame de Lawrence

LE MEURTRE SERAIT ENCORE AU LARGE: IL AURAIT VULU TENER L'AGENT DE POLICE BENOIT.

Lawrence, Mass., 14. — Les témoins nombreux hier dans la cause du meurtre de la femme Anna Lawrence, ont apporté de nouveaux détails qui pourraient amener une autre arrestation. Ils ont déclaré que l'homme qui a tiré du revolver avait une taille d'à peu près six pieds et portait un long paletot noir.

Le policier Benoit affirme que quelques minutes avant le drame, un Italien menaçant de tuer, l'homme se tenait à l'arrière de Benoit et celui-ci lui tournait le dos. La balle siffla à ses oreilles et atteignit la femme Lopez. On croit que le coup était dirigé sur Benoit.

La défense a demandé que le nom de cet homme fut rendu public, mais le procureur de la république dit que pour les fins de la justice, il vaut mieux que son nom ne soit pas divulgué maintenant.

La marine anglaise

UN DEBAT ACADEMIQUE A L'UNIVERSITE DE CAMBRIDGE SUR L'ETALON DES DEUX PUISSANCES.

Londres, 14. — Norman Angel, auteur de "The Great Illusion", a pris part hier soir à un débat, à l'Université de Cambridge, le sujet était la Supériorité de l'Empire assuré par la puissance maritime. Angel dit qu'il force de vouloir garder la marine anglaise égale à celles de deux puissances combinées, ou en arrivera à épuiser complètement le peuple. La motion qu'il a présentée a été rejetée par 203 voix contre 187.

JAMES J. HILL DECOUCHE DES TRAITES.

Washington, 14. — M. James J. Hill a déclaré hier au comité d'enquête de la Stanley Steel qu'il serait "un ange aux ailes rouges et blanches" avant d'entrer dans le commerce de l'acier et a prédit que la concurrence régénérerait encore longtemps après que les lois actuelles auront été rayées des statuts.

M. Hill a émis son témoignage d'une foule d'apigrammes.

Statistique minière de la province de Québec DURANT L'ANNEE 1911

D'après les données reçues jusqu'ici, et sur lesquelles le Bureau des Mines de la Province de Québec se base pour établir annuellement la statistique minière de la Province, la valeur globale des produits des mines et carrières québécoises a dépassé en 1911 le chiffre de \$8,000,000, ce qui est une augmentation considérable par rapport à l'année précédente 1910, alors qu'elle atteignait \$7,323,291. Les produits de nos mines et de nos carrières comprennent: l'amiant, le minerai de soufre cupifères, fer, chrome, graphite, or, minerai de fer,

LA VIE SPORTIVE

AUX RAQUETTEURS

Messieurs,
 Comme vous le savez les clubs vont à Québec et il faut que tous soient au poste, vendredi soir. Il y a de la renommée des clubs de Montréal d'être comme par le passé les plus nombreux et les plus brillants. Le prix de revient du voyage sera de 85 à 89, tout compris, passage et hôtel — sur votre hôtel que vous prendrez — comme vous le voyez la dépense est minime considérant le plaisir que vous aurez et l'honneur que vous ferez rejeter sur votre club. Donc tous "En route pour Québec." Amenez vos amis et vous pouvez promettez à tous, du plaisir tant qu'ils en voudront. Le train spécial, pour les raquetteurs, laissera la gare du Grand Nord, coin Moreau et Ste-Catherine, à 11 hrs. 30 vendredi soir. Venez en foule. Les clubs qui veulent avoir un char spécial peuvent le faire en s'adressant de suite à M. Ed. Gerneau. Veuillez m'aviser de suite le nombre que vous serez afin de savoir combien de chars particuliers je dois réserver. Encore une fois, que le mot d'ordre soit: "En route pour Québec."
 ED. GERNEAU,
 Président du club des raquetteurs "Le Montagnard."

Un attrayant programme
 LES TROIS PARTIES DE DEMAIN SOIR, AU JUBILEE SERONT DES PLUS EXCITANTES.
 Les couleurs du National devraient triompher, demain soir, au Jubilé. L'équipe de Cattarinch aura la ligne d'attaque la plus rapide qu'il ait mis sur pied depuis le commencement de la saison.
 Guévremont, l'excellent jeune joueur du collège Sainte-Marie, avec Bougie, Séguin et Desourdoy rendront la vie dure au gardien de buts des Saint-Louis.
 Il ne faut pas oublier toutefois que les joueurs Clivio Baillargeon sont tenaces et se sont créés une réputation comme étant les meilleurs "finishers" de la ligue.
 La partie Champêtre-Hochelaga ne manquera pas de créer de l'excitation. Il sera intéressant de voir les deux brillants porteurs qui sont Guy et Blanchard se disputer la tête de la ligue comme compteurs de points.
 Le Voltigeur qui n'a pas encore gagné se propose bien de briser la glace, demain, et de faire des Athlétiques sa première victoire.
 Il y aura de la musique par la fanfare St-Gérard comme d'habitude.

Dans les différentes ligues de hockey

Nous pensons intéresser les amateurs de hockey en leur donnant les classements des équipes, dans les ligues de hockey les plus importantes du Canada :

N. H. A.			
Canadiens	6	6	46
Wanderers	6	6	43
Ottawa	6	6	37
Québec	6	6	34
INTERCOLLEGE			
G. P. A. J. P. C.			
McGill	2	1	24
Varsity	2	1	28
Queen's	0	4	26
COLOMBIE ANGLAISE			
G. P. A. J. P. C.			
Vancouver	6	4	2
Westminster	4	4	4
Victoria	3	5	3
PROVINCES MARITIMES			
G. P. A. J. P. C.			
New Glasgow	8	4	6
Moncton	7	5	6
Halifax S.	5	8	5
Halifax C.	5	8	5
INTERPROVINCIALE			
G. P. A. J. P. C.			
New Edinburgh	6	0	6
Stewartown	8	1	3
Renfrew	2	8	2
Nationals	1	8	3
O.H.A. SENIOR			
Groupe 1			
G. P. A. J. P. C.			
Kingston	4	0	30
Argonauts	1	3	0
Varsity	1	3	0
Groupe 2			
G. P. P. C.			
Extons	5	1	37
Parkdale	4	2	35
T.A.A.C.	2	4	31
Stratford	1	5	23

Jeune Sainte-Anne victorieux

Ste-Anne de Bellevue, 14. (De notre correspondant). — Dimanche dernier, le 12, a eu lieu à Ste-Anne de Bellevue, une belle partie de hockey sur la patinoire du collège, entre les "Jeunes Ste-Anne" et le club du Capt. Médard Portelance. La partie fut très chaude; mais grâce à leur habileté, les Jeunes Ste-Anne l'emportèrent par le score de 4 à 2. Urgel Brunet âgé de 10 ans, Capt., se distingua en enregistrant 2 points et en faisant de magnifiques courses.
 C'est la 5ième victoire consécutive que les Jeunes Ste-Anne remportent contre différents clubs de Sainte-Anne de Bellevue.
 Voici les noms des vainqueurs :
 Alf. Lépine But
 W. Ranger Point
 B. Crevier Couvert
 U. Brunet Avant
 J. Claude " "
 P. Chantal "

Sur la piste de Charlestown

REPUBLICAN JOUE A 16 POUR 5 A GAGNE LA DEUXIEME COURSE HIER.
 Charlestown, C. du S., 14. — Republicain joue à 16 pour 5, a gagné la deuxième course hier après-midi. Les autres vainqueurs furent Spirella, Roebuck et Berkeley. Voici les résultats de la journée d'hier :
 1ère COURSE, 31-2 furlongs :
 1. Spirella, 111; Goose, 3 à 2, 3 à 5 et 1 à 3.
 2. Yonassée, 111, Loftus, 6 à 1, 5 à 2, et 6 à 5.
 3. Little Dad, 114, Dugan, 12 à 1, 5 à 1 et 5 à 2.
 Temps, 44-5.
 Alcinoüs, Ella Grane, Nellie S. Mery Chase, Seal Brown, High Cliff, First Sight, Flahbergast, Nick A. Kin et Senator James ont couru.
 2ème COURSE, 7 furlongs :
 1. Republican, 112, Hopkins, 16 à 5, 6 à 5, et 3 à 5.
 2. Lewis, 102, Turner, 2 à 1, even et 1 à 2.
 3ème COURSE, 1 mille 70 verges :
 1. Roebuck, 97, Turner, 2 à 1, even et 1 à 2.
 2. Dixie Knight, 104, Wilson, 9 à 2, 9 à 5, et 4 à 5.
 3. Henry Hutchison, 104, Dugan, 5 à 1, 2 à 1.
 Temps, 1:53.
 Indian Maid, Semiquarre, Rash, Longhand, Otillo, Pootaligo, et Emperor William ont aussi couru.
 4ème COURSE, six furlongs :
 1. Berkeley, 103, Loftus, 2 à 1, 2 à 5, 2 à 5.
 2. Lawton, Wiggins, 112, Dugan, 2 à 5.
 3. Martin W. Littleton, 98, Hopkins, 13 à 1, 4 à 1.
 Temps, 1:19-5.
 Husky Lad et Capsie ont aussi couru.

Les officiers pour ce soir

Le président Emmott Quin, de la N. H. A., a nommé les officiers suivants pour les parties d'aujourd'hui :
 A Montréal :
 Arbitre, Jack Marshall; assistant, E. Butterworth; umpires, M. Lanctôt et Owens.
 Chronométrateur, M. C. Hoerner.
 Pénitencier, M. Short.
 A Ottawa :
 Arbitre, M. R. Bowie.
 Assistant, M. Chubbey Power.
 Umpires, M. Ryan et Kerr.
 Pénitencier, M. Rosenthal.
 Chronométrateur, M. A. Pringle.

Le Euchre du National obtient un beau succès

L'ASSISTANCE ETAIT NOMBREUSE ET LES PRIX RAVISSANTS.
 Le euchre qui réunissait, hier soir, à la salle Stanley, plus de cinquante personnes, restera sûrement comme l'un des plus beaux encore organisés. Les officiers et membres du club "National", s'étaient éparpillés à leur tour, ni leurs démanches afin d'assurer le succès de cette fête dont on parlera longtemps.
 C'est M. le Dr. Cousineau qui avait la direction de cette soirée, et il s'est distingué de cette tâche avec tact et distinction.
 Les concours de euchre qui eurent lieu furent plus chaudement contestés que nous ayons vu, et sur toutes les figures on pouvait lire l'envie que chacun avait de gagner l'un des magnifiques et riches prix mis à la disposition des concurrents.
 Parmi les nonchaleurs gagnants on remarque les suivants :
 9 parties : Mme Boyer, Mlle Goulet, Mme Bouliane, Mlle A. Lauzon, Mme Dufault.
 8 parties : MM. Nadon, Davis, La Pierre, Denis, Brossseau.
 8 parties, dames et demoiselles : Mlle Nault, Mme Meunier, Mlle Lanoux, Mme Hébert, Mme Longpré, Mme Desbière, Mme Trévoit, Mme Bonnaville, Mme Lauzon, Mme P. Brouillette.
 7 parties, MM. Eug. Gauthier, Dumont, Laspérance, Durocher, Michaud, Devigne, Grolle, E. Gauthier, Benoit, de la Durantaye, Laurencelle, Cyr, Ledoux.
 Immédiatement après la partie terminée, il y eut sauterie jusqu'aux petites heures. Bref, ce fut une fort jolie fête et le succès obtenu doit récompenser les officiers et membres du club "National" de leurs efforts.
 La recette sera consacrée à défrayer les frais de voyage de nos vaillants coureurs, à la convention des raquetteurs de Québec. Nul doute que ces derniers porteront haut les couleurs du National, qu'ils ont si bien défendues lors de récentes courses de Maisonneuve et de Westmount.

Académie De La Salle

(De notre correspondant)
 Trois-Rivières, 14. — Le jeudi 8 février, l'Académie remportait une autre victoire en triomphant des Champlain par un résultat de 6 contre 3.
 Les spectateurs nombreux sont unanimes à dire que c'est une des plus belles exhibitions de hockey qu'ils ont jamais jouées à Champlain, cet hiver. Le club local enregistra deux points en communiquant de la partie, mais le D. L. S. après une lutte acharnée réussit à égaliser les points avant la fin de la 1ère demi-heure. Dans le second mi-temps les Champlain faiblirent, et les D. L. S. gagnèrent quatre autres points contre Champlain un seul.
 Le club de Champlain est une équipe de première valeur parmi les jeunes amateurs et qui peut causer un désagrément surprise au D. L. S., quand ils viendront leur rendre visite le 29 février, lors de la Grande Fête Sportive qui doit avoir lieu au Patinoir Laviolette.
 Le club de La Salle n'a qu'à se féliciter de la courtoisie avec laquelle il a été reçu à Champlain. Arrivés à vers une heure, au nombre de 25 à 30 excursionnistes, ils furent reçus non comme des étrangers, mais comme des amis où ils trouvèrent bon feu et bonne soupe.
 Champlain qui sait donner à ses hôtes une si franche hospitalité et une si glorieuse victoire.
 Qu'il nous soit permis de remercier tout spécialement M. le Dr Marchand, le notaire G. Marchand, et Messieurs Bertrand et Mongrain, qui reçurent courtoisement les excursionnistes.
 Voici l'alignement des deux équipes :
 Champlain. De La Salle.
 A. Mailhot Buts F. Hamel
 H. Bailly Points J. Gignac
 A. Mailhot Couverts R. Lacroix
 U. Arcand Avants W. Johnson
 C. Lavigne Avants M. Lavoie
 T. Marchand Avants P. LaBarre
 H. Grandin Avants P. Levasseur
 D. Dufresne Avants Lacroix.
 Arbitre : Arthur Dufresne.
 Chronométrateur : Dr Marchand et Aimé Masse.
 Atteints des buts : A. Mailhot et A. Mongrain.
 SOMMAIRE
 1.—Champlain-Marchand.
 2.—Champlain-Marchand.
 3.—De La Salle-Lavoie.
 4.—De La Salle-Lavoie.
 5.—De La Salle-Johnson.
 6.—De La Salle-Johnson.
 7.—Champlain-A. Arcand.
 8.—De La Salle-LaBarre.
 9.—De La Salle-LaBarre.

Victoria 7 ; Brockville 2

En infligeant une défaite au club Brockville, hier soir, à l'Arena, le Victoria a maintenu sa position en tête de la ligue Interprovinciale. Le résultat final de la partie fut de 7 à 2.
 Suivent les alignements et le sommaire :
 Victoria
 Haskel Buts Brookville
 Bignell Points Thomas
 Ekers Couverts Serviss
 Murray Avants Johnson
 Root " " Bédard
 Mowatt " " Frigo
 Kavanagh " " Frigo
 Arbitre, M. Campbell; assistant, M. Kelly.
 SOMMAIRE
 1. Victoria — Mowatt 5,6
 2. Victoria — Mowatt 2,6
 3. Victoria — Bignell 7,30
 4. Victoria — Murray 9,00
 5. Victoria — Cree 1,30
 6. Victoria — Root 3,30
 7. Victoria — Bignell 1,30
 8. Brockville — Cree 3,20
 9. Brockville — Mowatt 9,30
 Pénalités :
 Brockville — Thomas 2 minutes.
 Victoria — Ekers, 3 minutes; Mowatt 2, Bignell, pour le reste de la partie.

Une équipe d'étoiles

Il nous fait plaisir de reproduire l'opinion d'un amateur de hockey, sur la composition d'une équipe d'étoiles recrutée parmi les joueurs de la N.H.A. Saint-Célestin, 12 février 1912.
 M. le rédacteur sportif, "Le Devoir".
 Monsieur,
 Après avoir pesé les capacités, au jeu de hockey, de tous les réguliers et substituts qui composent les quatre équipes de la N. H. A., rien de plus difficile, de plus embarrassant et de plus hasardeux que de procéder au choix des six meilleurs hommes pour la composition d'une équipe d'étoiles.
 Permettez-moi, M. le Rédacteur, d'exprimer après un travail assez ardu, l'opinion suivante :
 Buts : Lesueur.
 Point : Ross.
 Couvert : Laviolette ou Hall.
 Centre : Russell.
 Aile droite : Pitre.
 Aile gauche : Kerr.
 Substituts : Payan, Ronan et Hall.
 UN AMATEUR.

A NOS AMIS

"Le Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

Ligue de la Cité

POSITION DES CLUBS. — LES TRIPS PARTIES DE LUNDI PROCHAIN.
 La position des clubs dans la ligue de hockey de la Cité, est très intéressante. Les Garnets sont encore en tête, avec le club Stars en deuxième place, après leur victoire de lundi dernier. Les Baillargeon sont dans la 3ième position, et les St-Jacques dans la 4ème. Astor-Can et National-Ind, sont 5ième et 6ième. Voici le classement complet jusqu'à date :
 Club G. P. P. C. A. J.
 Garnets..... 8 0 47 9 2
 Stars..... 6 2 34 20 2
 Baillargeon..... 5 3 35 28 2
 St-Jacques..... 4 4 27 23 2
 Astor-Can..... 1 7 12 40 2
 National-Ind..... 0 8 13 19 2

Les vrais champions du monde

DEUX HOMMES SEULEMENT POSSEDENT UN TITRE LEGITIME
 Peu de sports intéressent davantage la boxe. Aucun n'est réglementé de façon aussi imparfaite. Les champions du monde, pour ne prendre qu'un exemple, sont laissés aux mains des organisateurs, lesquels ne s'occupent d'un boxeur qui se réveille soudain en déclarant qu'il est champion. Maintenant que la France compte une pléiade de brillants représentants, une autorité suprême devrait s'occuper de cette question et mettre chaque année les divers titres en compétition. Ne pourrait être champion du monde que celui qui aurait battu tous ses rivaux Américains, Anglais et Français. En outre, il lui serait interdit de décliner la lutte ou d'exiger des bourses trop considérables. De même que dans le cyclisme, une fois par an, les champions devraient être disputés tantôt en France, tantôt en Angleterre, tantôt en Amérique.
 A l'heure actuelle, il n'y a que quatre champions du monde reconnus, dont deux seulement qui puissent se vanter d'être de réels champions. Ce sont Jack Johnson et Ad. Wolgast, les autres sont Johnny Conlon et Abe Attell. Ces deux derniers obtiennent leur titre en se les attribuant sans autre forme de procès et en les défendant depuis contre tout venant. Il ont eu la chance de triompher et tous reconnaissent leurs droits à ces lauriers.
 Jack Johnson, lui, est devenu champion par sa victoire sur Tommy Burns qui s'était attribué le titre de façon plutôt facile. Mais, en réalité, c'est depuis qu'il a battu le champion Jim Jeffries, le dernier homme qui ait eu véritablement droit au titre, que celui-ci est devenu le roi incontestable de la catégorie des poids lourds.
 Ad. Wolgast, a conquis le titre des poids légers en battant l'ancien champion, Battling Nelson, qui avait défait Joe Gans, vainqueur de Frank Egan, qui avait triomphé de Kid Lavigne, champion d'Amérique d'abord, puis champion du monde, du jour où il knock-outa le fameux Dick Burge, en Angleterre. Wolgast est donc un champion vraiment bon teint. Il est de la lignée des princes du ring poids légers. Il ne peut perdre son titre que de trois façons : par sa retraite, sa mort ou une défaite. En ce moment, son état de santé l'a obligé à se retirer éloigné du champ de bataille. Mais dès qu'il sera remis de son appendicite, il reviendra dans l'arène et mettra son titre en jeu, comme il l'a fait jusqu'ici en vrai sportsman. Il ne refuse que très rarement de combattre. On peut dire qu'il est le seul champion de cette espèce qui tend à disparaître de plus en plus. C'est le digne successeur physique et moral de Battling Nelson, qui poussait la galanterie jusqu'à offrir toujours une revanche à ceux qu'il avait battus et de ne pas faire préemptoire; le combattit ainsi deux et trois fois Jimmy Britton, Johnny Corbett et Joe Gans, pour ne citer que ceux-là.
 Voyons maintenant comment Johnny Conlon est devenu champion des poids coqs. Il y a quelques années, Frankie Neil s'attribuait le titre, en battant Harry Forbes à San Francisco. Plus tard, dans un voyage en Angleterre, Neil était battu par Joe Bowker. Il discutait la décision, mais ne pouvait la modifier. Joe Bowker, le futur adversaire de Ch. Ledoux, était donc bien champion du monde. Puis il devint poids plume et essaya plusieurs échecs par knock-out. Il était notamment vaincu par Al. Delmont à Boston, et Tommy O'Toole à Philadelphie.
 Le titre de champion des poids coqs n'avait donc pas de réel détenteur. Delmont ne pouvait y prétendre étant battu par Murphy, John James, Johnny Coulton réclama le championnat et commença à le défendre.
 Abe Attell débuta à San Francisco et il y a quelque douze ans, knock-outant tous ses adversaires aussi vite qu'il le pouvait. Il devint rapidement très adroit et pendant longtemps se contenta alors de remporter aux points, de façon à s'assimiler les jeux plus variés. Mais il gardait toujours son coup de poing fatal qu'il employait lorsqu'il en avait besoin. Terry MacGovern s'était retiré, Abe Attell réclama le titre de champion des poids plumes. Car, il est bon de le dire, en battant MacGovern, Young Corbett ne s'attribua pas les lauriers; il pesait 58 kil, 53, l'après-midi du match, alors que la limite de la catégorie était de 55 kil. 340, au bord du ring. Attell, lui, est capable de faire 55 kilos et même au-dessous, facilement. Et pour montrer sa valeur, il n'est pas inutile de rappeler qu'il combattit vaillamment avec des hommes beaucoup plus lourds que lui, tels que Battling Nelson qui, en 6 et 15 rounds ne put rien faire contre lui, Tommy O'Toole, Freddy Welsh, Wolgast, Owen Moran, Tommy Murphy, John James, et Matt Wells. Abe Attell est certainement le meilleur poids plume actuel. Le titre de champion du monde moyen est vacant. Honey Melody le revendiqua après avoir battu Joe Walcott qui, dans cette catégorie ne subit jamais la défaite. Une exception n'en fut pas de même d'Honey Melody qui ne conserva pas longtemps le prestige d'un champion. A l'heure actuelle, nombreux sont les boxeurs qui prétendent avoir droit au championnat sans aucun ne peut établir sa revendication de façon légitime. Une exception pourrait peut-être être faite en faveur de Mike Gibbons, un Américain qui fait merveille en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique et qui vient d'infliger une terrible punition à Willie Lewis qui se parait du titre depuis sa victoire sur le célèbre Kid McCoy. La seule restriction possible concerne le poids de Gibbons. Est-il poids mi-moyen? Lors de son match contre Coffey, il atteignait 66 kil. 452, mais auparavant, il avait prouvé qu'il pouvait sans crainte monter sur le ring avec le poids réglementaire.
 Dans les poids moyens, nous n'ily pas de champion reconnu. Billy Papke a hérité du titre, après la mort de Ketchell, sous prétexte qu'il l'avait mis une fois hors de combat. Mais en Australie, il fut battu par Thompson, et Thompson n'a pas montré depuis qu'il pouvait être considéré comme un compétiteur sérieux. Puis, Papke perdit la décision dans un match avec Bob Moha, à Boston. La revendication de celui-ci pourrait donc être admise. Et Frank Klaus qui a triomphé de tous les bons poids moyens qui ont été opposés à El. Buck Cruise qui se prétend l'égal de Klaus. Il faudrait donc toute une série de combats pour trouver le champion d'Amérique qui serait obligé de rencontrer le champion d'Europe, vainqueur du match Georges Charpentier-Jim Sullivan.
 Quant au titre de champion du monde de poids-léger, Tommy Burns le détenait après l'avoir pris à Jack O'Brien, mais il passa dans la catégorie supérieure, se fit battre par Jack Johnson et se retira du ring sans s'inquiéter de son successeur, Langford et Joe Jeannette réclama le poste vainqueur du Bengali.

Victoire des Cadets de Saint-Georges

Dimanche, le 11 février 1912, le Saint-Georges a défait les jeunes Saint-Michel par un score de 7 à 3 dans une lutte intéressante. Se distinguèrent : Major E., Major H., Pagenau H., Jarry A. et Doré C. A.
 En conséquence, il se glissa deux accidents qui furent d'assez grande importance. Le capitaine H. Pagenau reçut un coup de bâton qui le fit saigner pendant quelques minutes. A Varin fut obligé de se retirer après avoir reçu un coup de bâton sur la joue et un coup de patin sur le menton. Cet accident lui fit perdre assez de sang.
 Noms des vainqueurs :
 S. Messier..... But
 A. Varin..... Point
 J. Jarry..... Couvert
 C. A. Doré..... Avant
 M. Pagenau..... Avant
 E. Major..... Avant
 H. Major..... Avant

Le Dollard défait

(De notre correspondant)
 Joliette, 14. — Pour la troisième fois consécutive, les collégiens ont défait Dollard avec un résultat de 7 à 0. Le score élevé des vainqueurs ne donne pas cependant une juste idée de ce que fut la joute, d'autant plus que deux des points enregistrés le furent sur une pure malchance des visiteurs. Cout, Laporte, et Meunier se distinguèrent sur l'équipe du Dollard et jouèrent une grande partie. Tous les collégiens lutèrent d'une façon très brillante, notamment Dubé, Olivier et Monarque qui évoluèrent d'une manière superbe.
 Les deux équipes se rencoitrèrent de nouveau dimanche prochain dans une partie décisive. Le club Dollard réserve des surprises à ses nombreux amis et surtout aux vaillants porte-couleurs du séminaire.
 Les équipes étaient composées comme suit :
 Collégiens Dollard
 A. Ducharme Buts L. Laporte
 A. Monarque points H. Trudeau
 P. Perreault Couverts Abbé Archambault
 O. Despatis Avants A. Meunier
 J. E. Dubé Avants P. Goutin
 J. B. Olivier Avants A. Ladouceur
 A. Beauré Avants O. Mandeville
 P. Dubé remplaçant J. B. Olivier dans la deuxième période.
 Arbitres : L. Laurendeau et l'abbé R. Chevalier.

Dépêches Sportives

EDGAR DEY SUCCOMBE
 Halifax, N. E., 14. — Edgar Dey, le joueur de hockey d'Ottawa, est mort à 3 p. m. hier. Contrairement à ce qui avait été déjà publié, Dey n'est pas mort des suites d'un accident, mais il a succombé à l'anémie sévère. Craignant un empoisonnement général du sang, les chirurgiens de l'hôpital lui firent subir trois opérations, mais il était trop tard.
 HOLMER EN ANGLETERRE
 Londres, 14. — Hans Holmer, le coureur canadien, a décidé de vivre désormais en Angleterre, où il espère encaisser quelques dollars dans le professionnalisme.
 Holmer courra à l'avenir sous les couleurs anglaises malgré qu'il soit d'origine scandinave.
 LE NATIONAL D'OTTAWA DANS LA N.L.U.
 Ottawa, 14. — Sam Bilsky, le propriétaire du club de crosse Capital, est opposé à l'admission du club Québec dans la N.L.U. Il prétendrait admettre le National d'Ottawa, qui pourrait sûrement mettre une bonne équipe sur pied.
 ZBYSCO VEUT RENCONTRER GOTCH
 New-York, 14. — Vainqueur de Raicevich, Zbyesco veut maintenant se rencontrer à tout prix avec Frank Gotch. Son gérant, Herman, est prêt à parier un montant considérable sur son Polonois. Gotch se retranche depuis quelque temps derrière Mabmount pour ignorer le défi de Zbyesco, mais celui-ci est prêt à se mesurer avec le Turc pour détruire tous les obstacles.
 LES COURSES EN RAQUETTES
 Québec, 14. — Parmi les inscriptions pour les courses du 17 de ce mois, au Kent, nous avons remarqué les noms d'excellents coureurs, notamment Eug. Clouette, du club Canadien, de St-Henri de Montréal; Robillard, Fabre, les frères Hébert, du National; McCuaig, de la M.A.A.A.

Qu'on ne l'oublie pas

Qu'on ne l'oublie pas, c'est demain soir, le 15 février, qu'aura lieu le tournoi de l'Association Athlétique Amateur Saint-Louis, à la salle Montréal-Est.
 Il y aura musique, chant, etc. En outre des prix qui seront distribués aux vainqueurs de chaque série, il y aura quatre prix d'assistance.
 Donc en foule, demain soir, à la salle Montréal-Est.

Victoria 7 ; Brockville 2

En infligeant une défaite au club Brockville, hier soir, à l'Arena, le Victoria a maintenu sa position en tête de la ligue Interprovinciale. Le résultat final de la partie fut de 7 à 2.
 Suivent les alignements et le sommaire :
 Victoria
 Haskel Buts Brookville
 Bignell Points Thomas
 Ekers Couverts Serviss
 Murray Avants Johnson
 Root " " Bédard
 Mowatt " " Frigo
 Kavanagh " " Frigo
 Arbitre, M. Campbell; assistant, M. Kelly.
 SOMMAIRE
 1. Victoria — Mowatt 5,6
 2. Victoria — Mowatt 2,6
 3. Victoria — Bignell 7,30
 4. Victoria — Murray 9,00
 5. Victoria — Cree 1,30
 6. Victoria — Root 3,30
 7. Victoria — Bignell 1,30
 8. Brockville — Cree 3,20
 9. Brockville — Mowatt 9,30
 Pénalités :
 Brockville — Thomas 2 minutes.
 Victoria — Ekers, 3 minutes; Mowatt 2, Bignell, pour le reste de la partie.

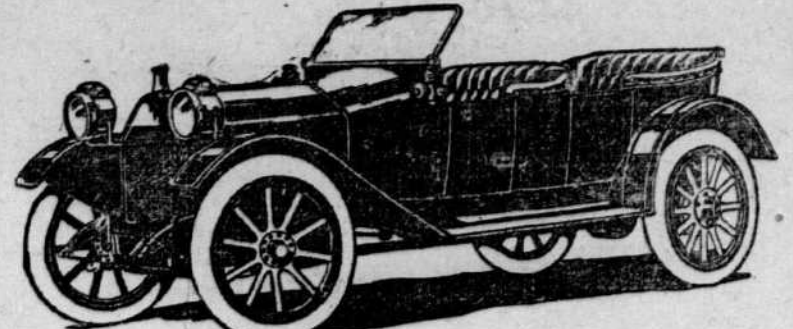
UN AUTRE QUI DISPARAIT

New-York, 14. — Gus Ruhlin, pugiliste de renom, est décédé hier à 11 heures.
 Ruhlin fut un aspirant au titre de champion du monde et de 1897 à 1901 il rencontra les meilleurs boxeurs du temps; entre autres: Bob Fitzsimmons, Jim Jeffries et Kid McCoy. Il fit sa dernière bataille à San Francisco, le 16 novembre 1901, alors qu'il fut défait par Jim Jeffries.

LE REMPLACEMENT DE M. QUINN

Toronto, 14. — M. Percy Quinn ayant démissionné comme président du club de crosse Toronto pour devenir président du "Big Four" M. R. J. Fleming le remplacera à la présidence des "Benchers".
 DANS LA LIGUE NEW-ONTARIO
 Port Arthur, 14. — Le club de hockey Schreiber a été défait par le Port Arthur par 7 à 2.
 GOUVERNEUR DE MADRAS
 Londres, 14. — Lord Pentland a été nommé gouverneur de Madras, succédant ainsi à Sir Thomas Gibson. Carmichael récemment nommé gouverneur du Bengali.

1912 \$1000.00



La "Hupmobile" Grand Modèle

Voiture de tourisme à cinq passagers
 La plus Haute Valeur pour 1912

Le fini et l'aménagement sont les meilleurs.
 Prix \$1000. Livrée à Windsor, frais de douane payés. On ne dispose que d'un nombre limité. Cela vous paiera de vous informer.

The Motor Import Co. OF CANADA LIMITED
 EDIFICE DU FORUM RUE St-CATHERINE OUEST ET AVENUE ATWATER

Pierce-Arrow Franklin Hudson 33 Hupmobile

Institut de Physiothérapie
 "Qui veut réussir doit pratiquer la Culture Physique qui perfectionne l'individu et la race."
 Traitement de la Neurasthénie Par tous les moyens naturels La Culture Physique, l'électricité, l'hydrothérapie, etc.
 PRIÈRE DE L'ATHLETE
 Dieu qui créas le corps et l'âme en harmonie Pré-mot la vigueur. J'en ferai du zèle. La santé, j'en deviendrai bon. Épargne-moi vieillir l'horreur de ma survie. Que j'apprende à mes fins debout, la règle de la vie. — suivre
 Pour débarrasser notre ombre
 MARIO PRAX.

Aux Jeunes !
 N'OUBLIEZ PAS L'ATELIER DU "DEVOIR" POUR VOS LETTRES DE FAIRE PART, CARTES DE VISITE ET D'INVITATION.
 BUREAU : 71a, St-Jacques
 TEL. MAIN 7461

Assurez vos Automobiles
 Contre le feu, les accidents et les vols avec la HARTFORD FIRE INSURANCE CO.
 Bureau à Montréal: 90 St-Fr-Xavier, N. A. Fromings, géant.
 J. A. GRENIER, Dépt. français AGENTS DEMANDES TEL. MAIN 120

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 7414.
 Evariste Godin, demandeur, vs. Joseph Horace Riendeau, défendeur. — Le 23e jour de février 1912, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 216 rue Amherst, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en pendules, bijoux, etc. Conditions: argent comptant. PIERRE BIENJONNETT, H.C.S. Montréal, 14 février 1912.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 23483.
 R. Heathcote Clerk, demandeur, vs. D. Young et al, défendeurs. Le 23e jour de février 1912, à 2 heures de l'après-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 561 rue St-Joseph, à Lachine, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en argent comptant, S. C. MAISON, H.C.S. Montréal, 14 février 1912.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 10749.
 The Whyte Packing Co. Ltd., demanderesse, vs. D. Young et al, défendeurs. Le 23e jour de février 1912, à 2 heures de l'après-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 561 rue St-Joseph, à Lachine, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en show case, etc. Conditions: argent comptant, S. C. MAISON, H.C.S. Montréal, 14 février 1912.

DES EVEQUES EXILES
 Lisbonne, 14. — L'archevêque de Braga et les évêques de Portalegra et de Langa ont été condamnés à deux ans d'exil de leur diocèse.

COURROIES de toutes sortes

D. K. McLAREN, Limitée, 351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

JEUDI, LE 15 FEVRIER S.S. Faustin et Jovite, martyrs.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12, rue Notre-Dame Est, R. de MESLE, Gérant

CE SOIR

SPECTACLES ET CONCERTS 8ème concert du Quatuor à cordes Dubois, à la Salle Windsor.

LES SPORTS

—A l'Arena: Ottawa vs. Canadiens. Au Monument National, assemblée des directeurs de la Ligue Anti-Alcoolique de Montréal.

Une conférence d'Anatole Lebraz

(Service particulier) Ottawa, 14. — Hier soir, M. Anatole Lebraz, conférencier de l'Alliance Française, a donné au comité des chemins de fer une intéressante conférence sur la jeunesse de Châteaubriand. Une assistance nombreuse l'a écouté et fort applaudi.

M. J. A. Masse nommé surintendant

L'EX-PRESIDENT DU CONSEIL DES METIERS AURA LA DIRECTION DES TRAVAUX MECANIQUES DU PORT DE MONTREAL. M. J. A. Masse a été nommé surintendant général des travaux mécaniques du Port de Montréal. Cette nomination, faite depuis quelques jours, a été rendue publique aujourd'hui.

Pour succéder à M. Wanklyn

L'Association des Citoyens dans sa séance a candidaté qu'elle produira des qui lui faudra donner un successeur à M. Wanklyn. C'est un ingénieur de Montréal qui est maintenant dans l'ouest et on s'assurera de son consentement aussitôt qu'il revendra. On dit que c'est M. R. H. Lee, ancien professeur à McGill.

La mort du major Rodgers

Le coroner a remis à jeudi, le 22 courant, l'enquête sur la mort de M. Joseph Rodgers, asphyxié durant l'incendie de l'édifice de la compagnie Abbet & Salt, hier après-midi.

Mort d'un vieil apôtre

(Service particulier) Newcastle, N.B., 14. — L'abbé P. W. Dixon a reçu hier matin un télégramme lui annonçant la mort de l'abbé Joseph Théberge, l'un des plus vieux prêtres du diocèse de Chatham, M. Théberge est décédé à Tracadie, dimanche dernier. Il a succombé à une longue maladie. Il était âgé de 70 ans.

Mort tragique d'un serre-frein

(Service particulier) Belleville, Ont., 14. — J. J. Spencey, serrurier de la compagnie du Grand Tronc et domicilié à Lindsay, a été broyé à mort entre deux wagons, ce matin. Un convoi de marchandises, par une fautive manœuvre du mécanicien, a pris la voie déviant et est allé droit contre deux wagons.

CHEFS OUVRIERS AUX MAINS DE LA JUSTICE AMERICAINE

On a commencé à opérer aujourd'hui l'arrestation d'une quarantaine de chefs ouvriers aux Etats-Unis

Les inculpés sont compromis dans le vaste complot qui avait été organisé dans le but de faire sauter à la dynamite des usines et des édifices

VIVE SENSATION DANS LES UNIONS OUVRIERES

(Service particulier) Indianapolis, 14. — On s'attend aujourd'hui à l'arrestation d'une quarantaine de chefs ouvriers qui auraient été impliqués dans le vaste complot de dynamitards dont vient de s'occuper le jury fédéral. On mentionne le nom de Frank M. Ryan, président général des charpentiers en fer.

St-Louis, Mo., 14. — Paul Moran et John Barny, deux officiers de l'Union ont été arrêtés aujourd'hui. Indianapolis, 14. — S. P. Meadows, un autre officier de l'International a été jeté en prison ce matin.

New-York, 14. — On a arrêté C. Webb et Patrick F. Farrell pour complot présumé dans cette affaire de dynamite. D'autres personnes sont aussi sous arrêt, ce sont: W. E. Riddin, de Milwaukee, M. Cunnare, de Philadelphie; M. B. Hannon, de Scranton.

A la Commission Scolaire

LES DEBENTURES FONT LE SUJET D'UNE VIVE DISCUSSION, HIER SOIR, A LA SEANCE REGULIERE DE LA COMMISSION. — OPINION DE M. H. LAPORTE.

Sous la présidence de Mgr Emile Roy avait lieu hier soir la séance régulière de la Commission Scolaire Catholique. M. le chanoine O'Meara, le juge Eugène Lafontaine, le Dr J. Décarie, les échevins Lapointe et Giroux et Jas McLaughlin étaient présents.

M. Urie Lafontaine étant absent, M. Perreault, directeur général, remplit la fonction de secrétaire. On expédia les affaires de routine puis on discuta de la vente des débetures.

Après lecture de lettres de M. T. Valiquette et de la Banque Provinciale, offrant de se désister du marché conclu à la dernière séance, marché par lequel les débetures ont été vendues à M. Valiquette et, par ce dernier, à la Banque Provinciale, au prix de 87.50.

M. le docteur Décarie déclara qu'on n'a beaucoup critiqué au sujet de cette transaction. Afin de démontrer qu'il était de bonne foi, M. Décarie proposa ce qui suit:

"Que l'on accepte l'offre de M. Valiquette se désistant de l'achat des débetures, étant donné que la Banque Provinciale, par son gérant, accepte l'annulation du contrat."

Comme M. Décarie, à une récente assemblée a été déclaré que M. le commissaire Lapointe avait fait une insinuation malveillante contre lui, M. Lapointe nie la chose. Il avoue simplement qu'il croyait que l'on avait voulu surprendre la bonne foi des commissaires sur cette question.

La proposition de M. Décarie est mise au vote et renversée par une majorité de cinq contre deux.

Contre: MM. Giroux, McLaughlin, Lapointe, Chanoine O'Meara et Mgr Roy. Pour: M. le juge Lafontaine et le Dr Décarie.

Après quelques mots de discussion, on adopte à l'unanimité la résolution suivante:

"Résolu que le secrétaire-trésorier notifie M. T. Valiquette et la Banque Provinciale de payer à notre Commission et de mettre à son crédit le produit de nos débetures remises à la Banque pour cette fin et qu'elle a entre ses mains"

Toute la discussion s'est faite sur l'interprétation du mot "net" lequel, en termes commerciaux et financiers, signifie sans intérêt. C'est l'opinion de M. Valiquette. La Commission voudrait toucher les intérêts accrus, soit une différence de \$3,400.

M. H. Laporte, président de la Banque Provinciale, que nous avons interviewé à ce sujet, a déclaré formellement que la Banque avait toujours été prête à déposer, au crédit de la Commission scolaire le capital et les intérêts tels que demandé. Seulement avant de disposer des intérêts, elle tient à savoir s'ils doivent aller à M. Valiquette ou à la Commission scolaire.

La Commission Métropolitaine des Parcs

LE BILL CREATANT CETTE INSTITUTION A ETE ADOPTE CE MATIN. — LA COMMISSION SERA COMPOSEE DE SEPT MEMBRES. — SON POUVOIR D'EMPRUNT.

(Service particulier) Québec, 14. — Le bill créant la commission métropolitaine des parcs a été adopté ce matin par la commission de législation générale avec de légers amendements.

Le nombre des membres est fixé à 7 au lieu de 6. Le maximum d'intérêt auquel la commission pourra emprunter est fixé à 5 au lieu de 4 pour cent. Le pouvoir d'emprunt donné à la commission est limité aux propriétés actuellement imposables et la clause 21 qui définissait la nature de certains recouvrements ou déboursés disparaît.

La délégation venue pour appuyer le bill se composait du Dr Adams, de l'ex-maire Guerin, de M. U. H. Dandurand, C. P. Gordon, W. D. Lighthall, J. A. Dole, Dr W. H. Atherton, M. B. V. Desaulniers, vice-président de l'Association St-Jean-Baptiste, C. A. Harwood, directeur de l'Association des Citoyens, l'hon. J. D. Rolland le maire Michaud, de Maisonneuve, etc. Le maire de Montréal, sir L. A. Laeotte, sir W. Van Horne, l'échevin Emard, tous favorables au projet se sont excités par leur présence à Québec, pour expliquer leur mesure aux députés et le docteur Adams a remercié le comité de sa bienveillance.

Chicago, 14. — On a fait ici cinq arrestations à la suite de l'enquête fédérale. D'autres seront arrêtés à midi. On tient leurs noms cachés. Indianapolis, 14. — Ryan a été arrêté peu avant midi. En même temps que lui, on a mis sous caution Herbert Hoekin, le successeur de John McNamee comme secrétaire du Syndicat des Métallurgistes et John P. Butler, premier vice-président de la même organisation.

Les autres personnes arrêtées sont: M. J. Brown et W. J. MacCain, Kansas City; James E. Rey et Edw. Forsyth, Springfield, Ill.; Peter J. Smith et George "Nipper" Anderson, Cleveland, Ohio; Fred J. Sherman, Indianapolis; et H. W. Lightner, Denver, Col., et Daniel J. Brophy, New-York.

La nouvelle République

YUAN FELICITE LES REPUBLICAINS DE LEUR SUCCES, MAIS DANS SON LANGAGE IMAGE D'ASIATIQUE ON SENT LE SARCASME. — LE PEUPLE CHINOIS INDIFFERENT.

Pékin, 14. — Le Premier Yuan a demandé, au pouvoir de le reconnaître comme président plénipotentiaire de la nouvelle Chine. L'indifférence de la populace chinoise à l'égard du nouveau régime est manifeste. La proclamation de la république n'a excité aucun intérêt et par une seule démonstration, soit en faveur, soit contre, n'a été faite.

La nouvelle année chinoise commencera le 18 février et le peuple est trop occupé aux préparatifs des fêtes pour faire de grandes démonstrations. Les fonctionnaires chinois déclarent que Yuan Shi-Kai contrôle la situation politique et croit que le sud acceptera la manière de voir du dictateur.

Yuan-Shi-Kai a officiellement informé les légations étrangères que Sa Majesté l'avait chargé de former un gouvernement provisoire. Shanghai, 14. — Yuan-Shi-Kai a adressé hier un télégramme au président, au vice-président, aux ministres et aux membres de l'assemblée nationale.

Dans ce télégramme, Yuan-Shi-Kai dit que la république est la meilleure forme de gouvernement et qu'on ne permettra plus le relèvement de la monarchie en Chine. Il demande à ses ministres quelles mesures ont été prises pour former un gouvernement uni.

Toutefois, dans son discours, imaginé comme tout le langage des Asiatiques, on sent un point d'ironie qui résume bien la situation: Le vieux renard a bonné les uns et les autres; il même aujourd'hui la Chine à sa guise.

Le bill de Montréal Ouest

LA VILLE N'ETAIT PAS REPRESENTEE A QUEBEC QUAND LA COMMISSION DES BILLS PRIVES A ADOPTE CE PROJET DE LOI. — CE QU'EN DIT L'ECHÉVIN L.-A. LAPOINTE.

L'échevin L.-A. Lapointe a exprimé ce matin sa surprise de voir que la Commission des Bils Privés de l'Assemblée Législative avait adopté la charte de Montréal-Ouest qui donne un privilège de 50 ans à la Compagnie des tramways sans attendre que la Ville de Montréal fut représentée.

"M. Crépeau, dit-il, avait été envoyé lundi à Québec pour surveiller cette question et on lui avait donné à entendre qu'on ne viendrait que le 29 février. Si le Conseil municipal n'était pas représenté, les députés du district de Montréal-Ouest ont, pourquoi n'ont-ils pas demandé que cette question fut renvoyée au 20?"

"Montréal est directement affecté par cette législation. Nous avons obtenu l'an dernier que le bill des Tramways ne donne pas à la Compagnie le droit de nous imposer une franchise pour un terme plus long que 42 ans et voilà qu'une municipalité qui sera probablement annexée bientôt sera liée pour 50 ans."

"Nos députés à Québec auraient bien pu faire ce que j'ai fait à Ottawa hier, quand j'ai obtenu de la Commission des Voies Ferrées que le Bill du Canadian Northern ne serait discuté que le 27 de ce mois."

Mort tragique d'un serre-frein

(Service particulier) Belleville, Ont., 14. — J. J. Spencey, serrurier de la compagnie du Grand Tronc et domicilié à Lindsay, a été broyé à mort entre deux wagons, ce matin. Un convoi de marchandises, par une fautive manœuvre du mécanicien, a pris la voie déviant et est allé droit contre deux wagons.

Spencey a été tué instantanément.

La Commission Métropolitaine des Parcs

LE BILL CREATANT CETTE INSTITUTION A ETE ADOPTE CE MATIN. — LA COMMISSION SERA COMPOSEE DE SEPT MEMBRES. — SON POUVOIR D'EMPRUNT.

(Service particulier) Québec, 14. — Le bill créant la commission métropolitaine des parcs a été adopté ce matin par la commission de législation générale avec de légers amendements.

Le nombre des membres est fixé à 7 au lieu de 6. Le maximum d'intérêt auquel la commission pourra emprunter est fixé à 5 au lieu de 4 pour cent. Le pouvoir d'emprunt donné à la commission est limité aux propriétés actuellement imposables et la clause 21 qui définissait la nature de certains recouvrements ou déboursés disparaît.

La délégation venue pour appuyer le bill se composait du Dr Adams, de l'ex-maire Guerin, de M. U. H. Dandurand, C. P. Gordon, W. D. Lighthall, J. A. Dole, Dr W. H. Atherton, M. B. V. Desaulniers, vice-président de l'Association St-Jean-Baptiste, C. A. Harwood, directeur de l'Association des Citoyens, l'hon. J. D. Rolland le maire Michaud, de Maisonneuve, etc. Le maire de Montréal, sir L. A. Laeotte, sir W. Van Horne, l'échevin Emard, tous favorables au projet se sont excités par leur présence à Québec, pour expliquer leur mesure aux députés et le docteur Adams a remercié le comité de sa bienveillance.

Chicago, 14. — On a fait ici cinq arrestations à la suite de l'enquête fédérale. D'autres seront arrêtés à midi. On tient leurs noms cachés. Indianapolis, 14. — Ryan a été arrêté peu avant midi. En même temps que lui, on a mis sous caution Herbert Hoekin, le successeur de John McNamee comme secrétaire du Syndicat des Métallurgistes et John P. Butler, premier vice-président de la même organisation.

Les autres personnes arrêtées sont: M. J. Brown et W. J. MacCain, Kansas City; James E. Rey et Edw. Forsyth, Springfield, Ill.; Peter J. Smith et George "Nipper" Anderson, Cleveland, Ohio; Fred J. Sherman, Indianapolis; et H. W. Lightner, Denver, Col., et Daniel J. Brophy, New-York.

La retraite d'Asquith

ON NE SAIT ENCORE QUI, DE LLOYD GEORGE OU DE SIR EDWARD GREY LUI SUCCEDERA COMME PREMIER-MINISTRE.

Londres, 14. Les membres de la Chambre des Communes sont en grande partie arrivés dans la Capitale, pour assister à l'ouverture du Parlement qui aura lieu demain. Le grand sujet de conversation est la retraite de M. Asquith, qui abandonnerait le poste de premier ministre pour accepter la pairie.

On ignore qui succèdera à M. Asquith mais plusieurs opinions s'opposent au choix de Sir Edward Grey à cause de sa politique agressive contre l'Allemagne.

M. Joseph Martin a déclaré que le choix de M. Lloyd George serait plus populaire que celui de tout autre membre du cabinet actuel.

Comme ministre Sir Edward Grey s'est attiré le respect des deux partis politiques. Ce n'est que dernièrement que ses opinions sur la politique étrangère ont déplu à un grand nombre de ses partisans.

Le roi Georges a présidé, ce matin, une réunion du Conseil Privé, la première depuis son retour des Indes. La séance a eu lieu au palais de Buckingham, et le roi a approuvé le discours du trône qui sera lu à l'ouverture du parlement demain.

Après la réunion du conseil, le roi a eu une entrevue exceptionnelle longue d'une heure et demie avec M. Winston Spencer Churchill, premier lord de l'Amirauté. On suppose que le premier lord de l'Amirauté a expliqué au roi les changements qui ont eu lieu dans la marine en l'absence du roi et qu'il n'aurait pas complètement approuvés.

Après le conseil, le roi a reçu en audience, le vicomte Haldane qui lui a fait rapport de son voyage en Allemagne.

La rumeur court que le vicomte Haldane abandonnera bientôt le portefeuille de la guerre et sera remplacé par le colonel John Edward Borden Seely, député de la division d'Weston du Derbyshire, sous-secrétaire de la guerre.

Les changements effectués à l'Amirauté par Winston Churchill feront le sujet de plusieurs interpellations à la Chambre des Communes, dès le début de la session.

La session qui s'ouvre demain, promet d'être mémorable, à cause de trois mesures, le home rule, l'abolition de l'église galloise et le partage des mandats de gouvernement, c'est-à-dire ce qu'on appelle le droit de déchirer l'Union Jack.

UN DISCOURS INCENDIAIRE PRONONCE PAR M. HAWTHORNTWATTE A VANCOUVER. Vancouver, 13. — J. W. Hawthornthwaite, M.P.P., a adressé la parole devant une assemblée indécise, hier soir, au Grand Théâtre, proclamant le droit constitutionnel au peuple de déchirer l'Union Jack si cela lui plaît. La salle était remplie jusqu'à la voûte. La foule était si compacte que l'on a dû fermer les portes avant huit heures.

M. Hawthornthwaite a dit: "Dès que la majorité du peuple des travailleurs — la seule peuple utile — a déclaré qu'elle ne veut pas de la vieille guenille, elle a le droit constitutionnel de la déchirer et d'en faire un objet de décoration — pour en avoir quelques tâches de sang."

Ces remarques ont été accueillies par de bruyants applaudissements.

Dernière Heure

MORT DU MAIRE DE WINDSOR Windsor, Ont., 14. — M. J. W. Hanna, maire de notre ville, est décédé ce matin. Il était malade depuis l'année.

LE NOUVEAU PRESIDENT DU REICHSTAG

Berlin, 14. — Herr Kampf, le député radical qui défend le candidat socialiste dans le propre quartier résidentiel de l'empereur, a été élu ce matin, président du Reichstag, par le vote de la coalition Anti-Socialiste.

ON NE PAIERA PAS LES ECHEVINS

Québec, 14. — Le comité des bills privés du conseil législatif a franché ce matin du bill de Lachine, la clause permettant de payer les échevins.

LA CHUTE DE LA DYNASTIE CHINOISE

Pékin, 14. — Le dernier acte de la chute de la dynastie chinoise s'est joué aujourd'hui au Palais. L'impératrice a remercié Yuan de sa loyauté, déclarant que lui seul a empêché l'empereur-bébé de tomber aux mains des révolutionnaires et d'y être tué. Elle a aussi condamné les jeunes princes qui combattent si ardemment l'abdication. Yuan a assuré à l'impératrice que le nouveau gouvernement saurait montrer toute la défiance due à la maison impériale. L'impératrice ajouta que plutôt d'embarrasser le gouvernement en insistant pour l'obtention d'énormes pensions, elle consentirait à une réduction des sommes allouées à la famille qui abdique.

LE HOME RULE D'APRES JOHN REDMOND

Londres, 14. — John Redmond a exprimé de la manière suivante, au cours d'une interview, ce qu'il entend par "home rule": "Ce que j'entend par "home rule", c'est le gouvernement continu de l'Irlande suivant les idées irlandaises, appliquées par des ministres irlandais responsables au peuple irlandais, serviteurs de la Couronne, mais ne tenant pas leur office de la volonté du parlement de Westminster. Nous demandons que les lois applicables à l'Irlande seule soient faites par une assemblée issue du suffrage populaire, siégeant en Irlande, ayant le loisir de s'occuper des détails de l'affaire et en possédant la connaissance de première main, et que la responsabilité de l'administration de l'Irlande soit confiée à un ministre choisi par l'Irlande et qui quittera le pouvoir quand le sentiment public en Irlande demandera un changement."

OUVERTURE DU PARLEMENT ANGLAIS

Londres, 14. — Le roi Georges V, au milieu des cérémonies d'usage, a ouvert aujourd'hui le deuxième parlement de son règne. Le discours du trône est chargé de questions vitales: bill du Home Rule; séparation de l'Eglise et de l'Etat dans les Galles; réforme des lois des immunités, etc.

Le roi a exprimé sa satisfaction au sujet des relations étrangères de la Grande-Bretagne, et a parlé en termes chaleureux de la réception qu'on lui a faite aux Indes où les sujets indous ont prouvé par leur attitude être de vrais et loyaux sujets de l'Angleterre.

Sa Majesté a exprimé l'espoir que l'on pourrait trouver le moyen d'empêcher les grèves de mineurs; il a ajouté que la Grande-Bretagne continuerait à s'en tenir à sa politique d'abstention dans les affaires de Chine. Au sujet de la guerre turco-italienne, il dit que le gouvernement est prêt à saisir la première occasion favorable de se joindre aux autres puissances pour conseiller la médiation. L'Allemagne n'a pas été mentionnée, ce qui voudrait dire que Lord Haldane n'a pas terminé ses négociations ou qu'il n'a pas réussi.

L'amélioration du service des tramways

LES INGENIEURS DE LA VILLE ET LE GERANT DE LA COMPAGNIE ONT COMMENCE CE MATIN LEURS CONFERENCES CONCERNANT LES NOUVELLES ROUTES, L'HORAIRE ET LES ARRÊTS.

M. Janin, ingénieur en chef de la ville, et M. Barlow, ingénieur-surveyant de la Voire, ont eu ce matin une conférence avec M. D. MacDonald, gérant de la compagnie des Tramways de Montréal, au sujet des changements demandés par la ville à l'horaire et à certaines routes de la compagnie.

Deux changements ont été déjà faits; la ligne Delorimier-Beaver-Hall a été divisée en deux; la ligne Delorimier fait le service du port et retourne à la rue McGill; la ligne de la rue Gay vient jusqu'à la Place d'Armes. Les tramways de l'Avenue de l'Hotel de Ville descendent par la rue Sherbrooke et la rue Saint-Laurent; ils vont jusqu'à l'angle des rues Sainte-Catherine et Atwater par la rue Saint-Anoine.

Il reste à déterminer les heures et les arrêts, ainsi que quelques nouvelles routes. Les ingénieurs de la ville disent que selon toute apparence, les négociations se feront avec facilité.

Le droit de déchirer l'Union Jack

UN DISCOURS INCENDIAIRE PRONONCE PAR M. HAWTHORNTWATTE A VANCOUVER.

Vancouver, 13. — J. W. Hawthornthwaite, M.P.P., a adressé la parole devant une assemblée indécise, hier soir, au Grand Théâtre, proclamant le droit constitutionnel au peuple de déchirer l'Union Jack si cela lui plaît. La salle était remplie jusqu'à la voûte. La foule était si compacte que l'on a dû fermer les portes avant huit heures.

M. Hawthornthwaite a dit: "Dès que la majorité du peuple des travailleurs — la seule peuple utile — a déclaré qu'elle ne veut pas de la vieille guenille, elle a le droit constitutionnel de la déchirer et d'en faire un objet de décoration — pour en avoir quelques tâches de sang."

Ces remarques ont été accueillies par de bruyants applaudissements.

Marchands-Tailleurs

L'assemblée générale des Marchands-Tailleurs de Montréal aura lieu aujourd'hui, le 15 février, à 8 hrs 15 p.m., à la salle de l'Union du Commerce, No 144 Berri.

Tous les Marchands-Tailleurs de la métropole et seraient cordialement invités à y assister, car il y aura élection des officiers.

L'encensoir de l'église de Soudeilles

L'ANTIQUAIRE BELGE QUI L'ACHETA L'EREMET AU SOUS-SECRETARIAT D'ETAT AUX BEAUX-ARTS. — C'EST LA SEULE COPIE DE LA MAINTENANT EN FRANCE.

Paris, 12. — M. Dubijk, l'antiquaire belge, qui s'était rendu acquéreur d'un encensoir et d'une copie du chef de Saint-Martin provenant de l'église de Soudeilles, a remis à M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, l'encensoir en question. Cet objet d'art ne pouvait être vendu sans l'autorisation du gouvernement, mais le ministre de Soudeilles a un député du département le vendant néanmoins pour le chef de Saint-Martin pour la somme de 45,000 francs.

Un amateur avait offert à M. Dubijk 25,000 francs de l'encensoir, mais ce dernier a préféré le restituer à M. Bérard.

Londres dans l'obscurité

(Service particulier) Londres, Ang., 14. — Un brouillard tellement dense a enveloppé la capitale anglaise que la cité a été plongée pendant quelque temps dans une obscurité complète.

Les gens superstitieux rappelaient les prophéties de la fin du monde, alors que la terre sera, à la veille de la grande catastrophe, entourée de témoins.

A l'heure qu'il est, la pluie tombe encore, et le brouillard n'est pas dissipé.

L'âge de la terre

(Service particulier) Le Professeur John Bosler, après de patientes recherches et l'examen attentif d'une quantité de différentes espèces de roches, en est venu à la conclusion que la terre qui nous porte est vieille de sept cents dix millions d'années.

Le procès de la cocaïne

LE MEDECIN ANALYSTE DE LA VILLE DONNE LA DESCRIPTION DES POUDRES ET DES LIQUIDES TROUVES CHEZ INTERNOSCIA.

On a continué hier après-midi, devant le Recorder Weir, la cause d'Internoscia arrêtée à sa maison, 422 av. Hôtel de Ville, pour vente de boissons enivrantes sans licence et pour avoir eu en sa possession, de la cocaïne, du chloroforme, de l'opium, et autres produits prohibés par la loi. La défense, appelée, en qualité de témoin à décharge, le docteur Rodgers, chez qui Internoscia s'était fait soigner pour une maladie du nez, Internoscia aurait acheté de la caféine et de la cocaïne pour se traiter. Le médecin a déclaré que jamais un praticien sérieux n'ordonnerait de la caféine ou de la cocaïne pour guérir une maladie nasale. Le Dr Henri Saint-George, analyste de la ville, a donné son rapport de l'analyse qu'il avait faite des poudres et liquides saisis chez Internoscia. Il a trouvé un grand nombre de poisons, des pilules de cocaïne à deux grains en grand nombre, de l'acide phénique, nitrique, de la morphine, de la cantharide et des vins fortement alcoolisés.

Madame Lavallois appelée par la défense, dit qu'elle a déjà demandé au cours d'une conversation si Internoscia qui devait prendre une pharmacie, lui vendrait de la cocaïne. L'Italien n'a pas voulu lui en vendre. Fannie Silverstein et Annie Silverstein n'ont jamais rien ramené de louche chez Internoscia. La cause se continuera cet après-midi.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. C. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue S-François-Xavier nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs p.m.

Table with 4 columns: STOCKS, Vend, Ach, STOCKS, Vend, Ach. Lists various stocks and their trading volumes.

DECES

LABELLE. — A L'Original, le 13 février 1912, à l'âge de 57 ans, est décédé P. M. Arthur Labelle, agent d'assurances, frère de M. A. A. Labelle, curé d'Arveyer, et aussi frère du notaire Labelle de Hull.

Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à L'Original, à 10 heures a.m. pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD. — A Montréal, le 14 février 1912, à l'âge de 15 ans 7 mois, est décédée Marie-Rose, enfant bien-aimée de M. Théodore Lessard, entrepreneur.

Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 219 Avenue du Parc, à 9 heures a.m., précédées, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.